

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29-11-18

Dossier complet le :

29-11-18

N° d'enregistrement :

2018-7494

1. Intitulé du projet

Rechargement de sable en pied de dune au droit du poste de secours de Carcans Plage

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC ATLANTIQUE

Nom, prénom et qualité de la personne

M. PINTAT XAVIER

habilitée à représenter la personne morale

PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC ATLANTIQUE

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 0 7 2 0 0 0 0 1 2

Forme juridique

Communauté de Communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
13. Travaux de rechargement de plage	L'emprise du rechargement du merlon de sable à partir du pied de dune est de 20 m (3,5m + 16,5m) de large sur environ 50 m de long soit une emprise au sol de 1000 m ² . Le volume rechargé potentiel (car dépendant des épisodes de tempêtes hivernales) est de 14 000 m ³ au maximum. L'emprise de la zone d'extraction fait environ 10ha. Travaux prévus entre le 01 décembre 2018 et le 30 avril 2019

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en du ré-ensablement en pied de dune au droit du poste de secours de Carcans plage afin d'éviter sa chute en cas de tempête.

Le programme de travaux prévoit de créer un merlon de sable au niveau du pied de dune directement sous le poste de secours et de le renforcer une fois par mois lors des plus forts risques (fort coefficient de marée et épisode de tempête) uniquement si cela est nécessaire.

Les travaux d'extraction seront réalisés sur les bancs de sable existants jusqu'à 1,5 km au sud de la zone de rechargement à l'aide de pelles mécaniques. Le transport sera assuré par tombereaux et la construction du merlon sera à son tour assurée par une pelle mécanique.

Les travaux dureront 1 à 2 jours par mois soit entre 5 et 10 jours de travail au maximum entre 01 décembre 2018 et 30 avril 2019

4.2 Objectifs du projet

La Communauté de Communes Médoc Atlantique souhaite procéder lors de l'hiver 2018-2019 à des rechargements en cas d'érosion de la dune au droit du poste de secours de Carcans-Plage afin d'éviter la chute de ce dernier, de limiter le recul du trait de côte et de préserver les écosystèmes dunaires.

L'objectif est d'utiliser une partie des sables localisés sur les bancs de sables, situés plus au sud, au niveau des barres d'estran (1,5 km maximum) pour ensuite les transporter à l'aide de tombereaux vers la plage centrale de Carcans-Plage et les déposer en pied de dune sous le poste de secours avec un profil de type merlon pour limiter les phénomènes de sapements en cas de tempêtes. Les volumes à transférer - estimés à 14 000 m³ au maximum sur 5 mois au maximum - ne seront pas de nature à déstabiliser la plage et le cordon dunaire au droit de la zone d'extraction.

Le projet s'appuiera sur :

- un suivi topographique avant et après travaux semestriel afin de suivre les évolutions de la zone d'extraction et de rechargement,
- les suivis écologiques réalisés en 2018 (localisation des habitats naturels d'intérêt communautaire, espèces animales et végétales patrimoniales) et l'évolution de la présence des espèces floristiques protégées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux le projet prévoit l'utilisation des engins suivants :

- 1 pelle au niveau de la zone d'emprunt pour l'extraction de sable et le chargement des tombereaux (rendement de 800 m³/j minimum),
- 2 tombereaux de transport effectueront des allers et retours entre la zone de prélèvement et celle de rechargement,
- 1 pelle de régalinge au niveau de la zone de rechargement afin de régaler le sable apporté successivement par les tombereaux et profiler le front dunaire.

Le trajet des tombereaux sera préalablement défini et s'effectuera au niveau de la limite sable sec/sable mouillé afin de conférer une meilleure portance aux camions.

Le contrôle des volumes rechargés sera effectué grâce à des levés topographiques avant et après travaux. Le contrôle sera complété par un comptage des tombereaux déchargeant le sable sur la zone de rechargement.

Les engins seront stockés en haut de plage à la fin de chaque journée ou sur une zone de stockage dédié.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Aucun travaux n'est prévu en phase exploitation.

Le merlon n'a pas vocation à être entretenu en dehors des épisodes de tempêtes entraînant un risque d'effondrement de la dune et donc la chute du poste de secours existant.

La localisation et la mise en œuvre d'un nouveau poste de secours est actuellement à l'étude. La démolition du poste actuel est anticipée en fin d'année 2019 et la construction du nouveau poste plus en retrait (repli) pour le début de l'année 2020.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration loi sur l'eau pour l'opération de 2018-2019 au titre des articles :

- 4.1.3.0. Dragage et/ou rejet y afférent en milieu marin. 3° dont la teneur des sédiments extraits est inférieure ou égale au niveau de référence N1 pour l'ensemble des éléments qui y figurent : a) et dont le volume in situ dragué au cours de douze mois est supérieur ou égal à 5 000 m³ sur la façade Atlantique-Manche-mer du Nord (D)

Le dossier de déclaration sera posé début décembre 2018 à la DDTM33. Si des travaux venaient à être réalisés pendant la période d'instruction des dossiers, la Communauté de Communes Médoc Atlantique procédera à des travaux d'urgence. Les présents dossiers serviront de régularisation des travaux.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Zone d'extraction :	
- Emprise :	10 ha
- Longueur :	X
- Largeur :	X
Zone de rechargement :	
- Emprise :	1000m ²
- Longueur :	50m
- Largeur :	20m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Carcans Plage
33121 Carcans
BN 596
BN 2

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 19' 21" 13C Lat. 4 5° 08' 20" 92N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 1° 19' 18" 21C Lat. 4 5° 08' 19" 05N

Point d'arrivée :

Long. 0 1° 19' 27" 46C Lat. 4 5° 07' 75" 31N

Communes traversées :

Carcans

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	ZNIEFF de type 2 FR720008244 "Dunes littorales entre le Verdon et le Cap Ferret".
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Carcans
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Plans de prévention des risques naturels (PPRN)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	FR7200678 Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret FR7200812 Portion du littoral sableux de la côte aquitaine FR7212017 Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans FR7210030 Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides Ces projets intersectent la zone d'influence du projet
D'un site classé ?	☒	☐	Site classé « Étangs girondins »

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Excédentaire en matériaux sableux sur la zone de rechargement à hauteur de 14 000 m ³ Cet excédent sera repris lors des tempêtes hivernales mais permettra d'éviter l'attaque de nouveaux terrains naturels et la perte de la biodiversité dunaire.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Déficitaire en matériaux sableux sur la zone d'extraction -14 000 m ³ . Ce déficit sera comblé en quelques mois par les apports naturels sableux de la dérive littorale (estimée à environ 600 000 m ³ /an du nord vers le sud).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet permet de préserver les écosystèmes dunaires existants sur la dune de la plage Carcans Plage au droit du poste de secours (présence de nombreuses espèces floristiques protégées menacées de disparition sous l'effet de l'érosion marine).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000 et n'aura pas à ce titre d'incidences significatives sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation de ces sites. Cette évaluation est fournie en annexe de la présente demande.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet vise à lutter de manière douce contre le risque érosion marine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Déplacements de tombereaux sur les plages. La commune de Carcans prendra un arrêté municipal de réglementation des usages de la plage qui sera affiché au niveau de tous les accès. La Communauté de Communes Médoc Atlantique demandera une autorisation temporaire de circulation des engins de travaux sur le DPM auprès de la DDTM33.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☒	☐ ☐	Bruit des engins de chantier. Les engins ne travailleront que sur le DPM, uniquement de jour et 6 heures par jour à la marée. Pas de travail le samedi et le dimanche. Pas de circulation d'engins sur la voirie littorale.

	Engendre-t-il des odeurs ?	☒	☐	Échappements de engins de travaux. Chantier limité dans le temps et en plein air.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Déplacement et travail des engins de chantier sur la plage. Vibrations absorbées par le substrat sableux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

1. L'emprise des travaux est adaptée de manière à éviter la destruction d'espèces floristiques patrimoniales présentes sur la dune au droit du poste de secours de Carcans-Plage.

2. Le cheminement des engins sera préalablement défini de manière à éviter le dérangement des espèces aviaires fréquentant la zone, et d'éviter la destruction ou la dégradation accidentelle d'habitats d'intérêt communautaire.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard :

- de la nature des travaux réalisés (mise en protection du poste de secours de Carcans-plage par rechargement en sable de plage à plage au sein de la même cellule sédimentaire),
- des délais des travaux (1 à 2 jours par mois étalés sur 5 mois) et des emprises limitées tant sur la zone d'extraction que sur la zone de rechargement,
- de l'absence d'espèces floristiques protégées au droit du projet et des mesures mises en œuvre pour limiter l'impact du projet (adaptation des emprises chantier, périodicité des travaux, balisage)
- de l'absence d'incidences sur les sites Natura 2000 concernés, la CCMA souhaite être dispensée d'évaluation environnementale

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. ☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe A : Localisation du projet - Zone de rechargement
Annexe B : Localisation du projet - Zone d'extraction
Annexe C : Évaluation simplifiée des incidences Natura 2000. Rechargement en sable en pied de dune au droit du poste de secours de Carcans Plage. BIOTOPE, 2018. Rapport n°2018921

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Soulac-sur-Mer

le, 26/11/2018

Signature





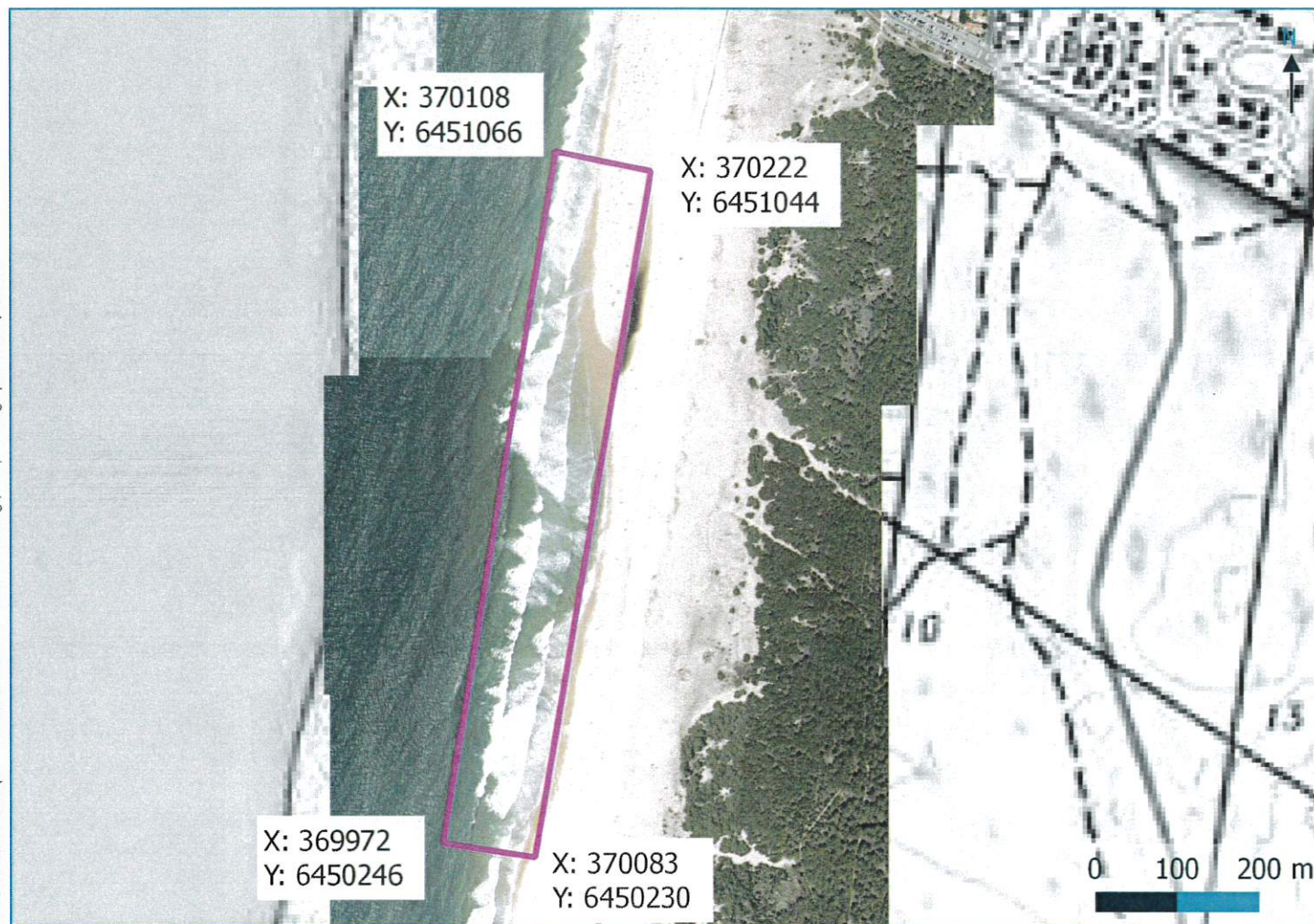
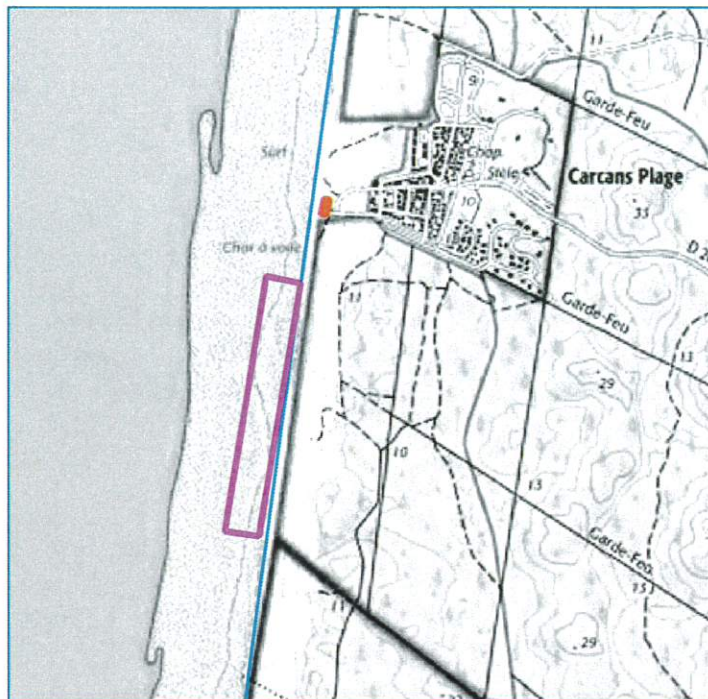
© CDC Méditerranée - Tous droits réservés - Sources : © Bing (2018) - Cartographie : Biotope, 2018

MEDOC
ATLANTIQUE
Communauté de Communes
De l'estuaire à l'océan !

Localisation du projet

Rechargement en pied de dune au droit du poste de secours de Carcans plage

- Zone d'extraction
- Zone de rechargement



© CDC Médoc Atlantique - Tous droits réservés - Sources : © Bing (2018) - Cartographie : Biotope, 2018

**MEDOC
ATLANTIQUE**
Communauté de Communes
De l'estuaire à l'océan !

Localisation du projet

Rechargement en pied de dune au droit du
poste de secours de Carcans plage

- Zone d'extraction
- Zone de rechargement



Rechargement de sable en pied de dune au droit du poste de secours de Carcans Plage

Communauté de Communes
Médoc Atlantique
Novembre 2018

**Évaluation simplifiée des
incidences Natura 2000**



Citation recommandée	Biotope, 2018. Rechargement de sable en pied de dune au droit du poste de secours de Carcans Plage. Évaluation simplifiée des incidences Natura 2000. Communauté de Communes Médoc Atlantique.	
Version/Indice	1	
Date	Novembre 2018	
Nom de fichier	Eval_simplifiee_N2000_Carcans_2018921	
N° de contrat	2018921	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Médoc Atlantique 9 rue Maréchal d'Ornano 33 780 SOULAC-SUR-MER	
Interlocuteur	Vincent MAZEIRAUD	Contact : gemapi@ccmedocatlantique.fr Tél : 05 57 17 00 30
Biotope, Responsable du projet	Nicolas LEGRAND	Contact : nlegrand@biotope.fr Tél : 05 57 77 94 97
Biotope, Responsable de qualité	Dorian BARBUT	Contact : dbarbut@biotope.fr Tél : 05 33 89 48 34

Sommaire

1	Description du projet	5
1	Nature du projet et localisation	6
2	Localisation et cartographie	6
3	Étendue du projet	12
4	Durée prévisible et période envisagée des travaux	12
5	Entretien / fonctionnement / rejet	14
6	Budget	14
2	Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)	15
3	Etat des lieux de la zone d'influence	17
1	État des lieux en termes de protection et d'usage	18
1.1	Protections	18
1.2	Usages	18
2	Milieux naturels et espèces	19
2.1	Milieux naturels	19
2.2	Espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire	23
2.3	Flore protégée	31
4	Incidences du projet	35
1	Incidences du projet sur les sites Natura 2000	36
2	Incidences du projet sur la flore protégée	37
5	Conclusion	38
6	Bibliographie	40

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sites Natura 2000 concernés par le projet	7
Tableau 2 : Habitats naturels d'intérêt européen à l'origine de la désignation des sites Natura 2000	19
Tableau 3 : Faune et flore d'intérêt européen à l'origine de la désignation des sites Natura 2000	23
Tableau 4 : Statuts et enjeux écologiques des espèces végétales protégées présentes dans l'aire d'étude rapprochée	31

Liste des illustrations

Figure 1 : Profil type du merlon de sable à maintenir au cours de l'hiver 2018-2019	6
Figure 2 : Carte de localisation du projet	9
Figure 3 : Localisation du projet et réseau Natura 2000 (vue d'ensemble)	10
Figure 4 : Localisation du projet et réseau Natura 2000	11
Figure 5 : Fréquence prévisionnelle des travaux de rechargement durant l'hiver 2018-2019	13
Figure 6 : Habitats naturels sur l'aire d'étude, photos prises sur site © Biotope – T. PICHILLOU 2018	21
Figure 7 : Carte des habitats naturels sur l'aire d'influence du projet	22
Figure 8 : Espèce végétales protégées sur l'aire d'étude, photos prises sur site © Biotope – T. PICHILLOU 2018	33
Figure 9 : Carte de localisation de la flore patrimoniale sur l'aire d'influence du projet	34

Annexes

Annexe 1, Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 intercepté par le projet FR7200678 « Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret »	43
Annexe 2, Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 intercepté par le projet FR7200812 « Portion du littoral sableux de la côte aquitaine »	44
Annexe 3, Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 intercepté par le projet FR7212017 « Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans »	45
Annexe 4, Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 intercepté par le projet FR7210030 « Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides »	46

1

Description du projet

1 Description du projet

1 Nature du projet et localisation

La Communauté de Communes Médoc Atlantique souhaite procéder dès l'hiver 2018 à des rechargements d'urgences en cas de forte érosion de la dune au droit du poste de secours de Cacans-Plage en vue d'éviter la chute de ce dernier, de limiter le recul du trait de côte et de préserver les écosystèmes dunaires et les activités économiques littorales.

L'objectif est d'utiliser une partie des sables localisés sur les bancs de sables, situés plus au sud, au niveau des barres d'estran (1,5 km maximum) pour ensuite les remonter mécaniquement à l'aide de tombereaux sur le bas de plage et les déposer en pied de dune sous le poste de secours avec un profil en terrasse de type merlon (cf. figure ci-après)

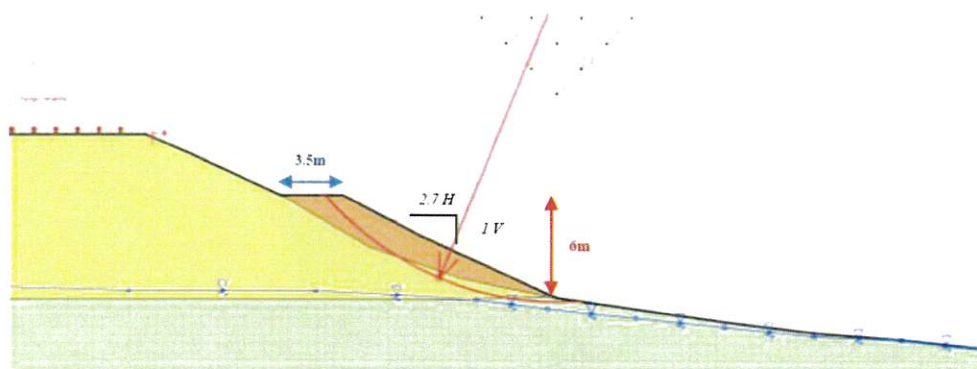


Figure 1 : Profil type du merlon de sable à maintenir au cours de l'hiver 2018-2019

Le volume utilisé pour le rechargement sera de 14 000 m³ au maximum et sera déposé sur une surface d'environ 1000 m² (50mX20m). Cette zone du littoral girondin est située au sein et à proximité de plusieurs sites Natura 2000, cela implique donc la réalisation d'une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000.

2 Localisation et cartographie

Le projet est situé sur la commune de Carcans en Gironde. La zone d'étude est composée de deux entités : l'une située sur la plage centrale au pied du poste de secours actuel et la seconde plus au sud à environ 1 km/1,5km sur la plage principale. Les engins circuleront sur le bas de plage entre ces deux entités pour acheminer le sable sur la zone à recharger.

Le projet se situe sur une Zone Spéciale de Conservation du réseau Natura 2000 désignée au titre de la directive européenne « Habitats, faune, flore » :

- FR7200678 Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret

Cinq autres sites du réseau Natura 2000 sont situés à proximité ou couvrent en partie la zone d'influence et sont potentiellement concernés par le projet : trois Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la directive européenne « Habitats, faune, flore » et deux Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la directive européenne « Oiseaux ».

Conformément à la réglementation en vigueur, une évaluation préliminaire doit être menée pour tout projet relevant soit de la liste nationale soit d'une liste locale qu'il soit ou non dans un périmètre Natura 2000. Cette évaluation est l'objet de la présente note.

 **Cf. carte :**
Localisation du projet

 **Cf. carte :**
Localisation du projet et
réseau Natura 2000 (vue
d'ensemble)

 **Cf. carte :**
Localisation du projet et
réseau Natura 2000

1 Description du projet

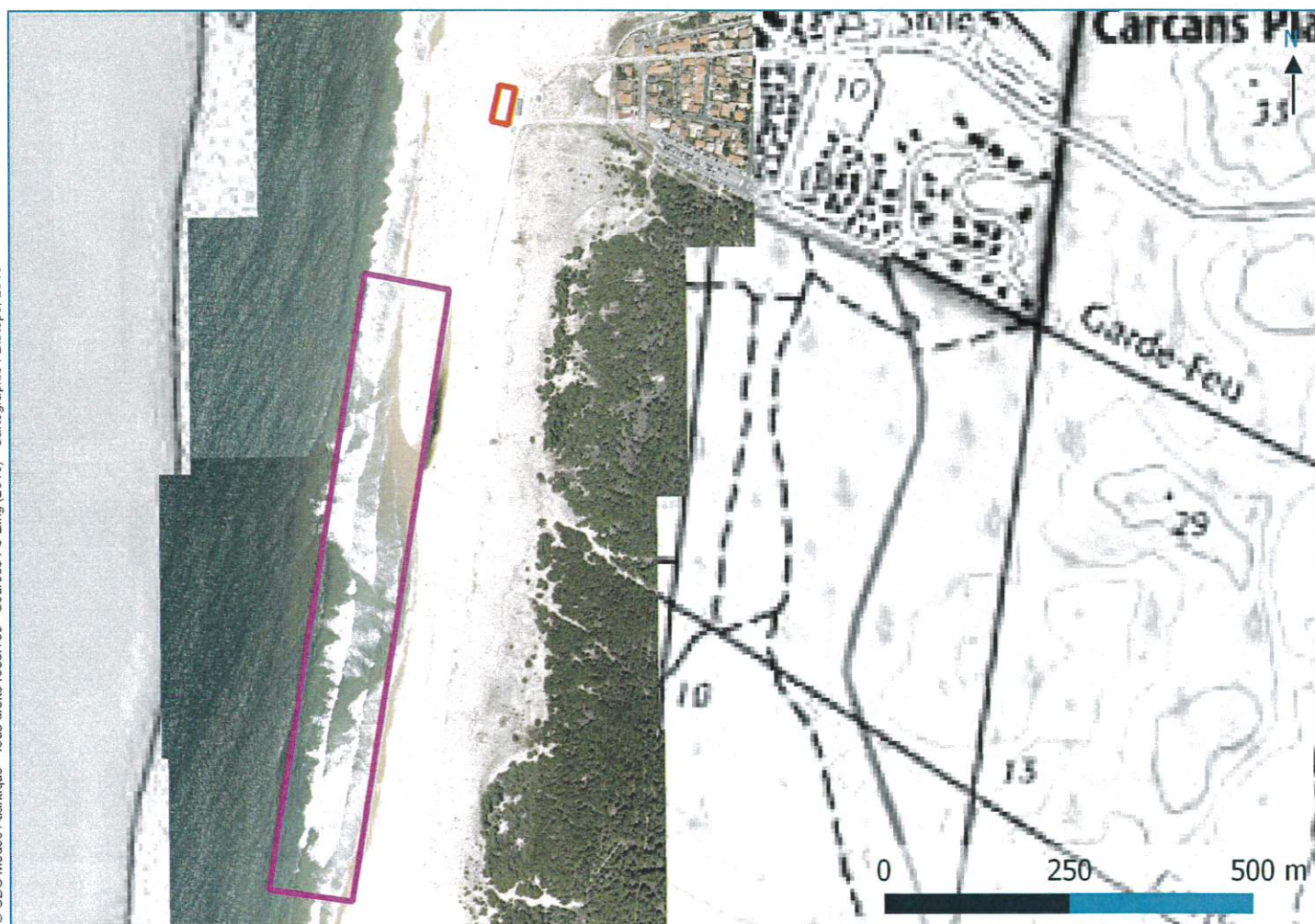
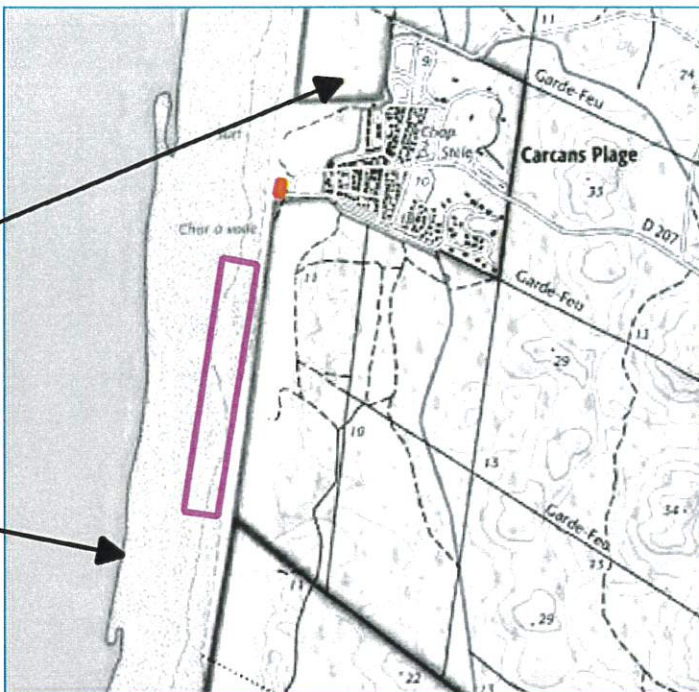
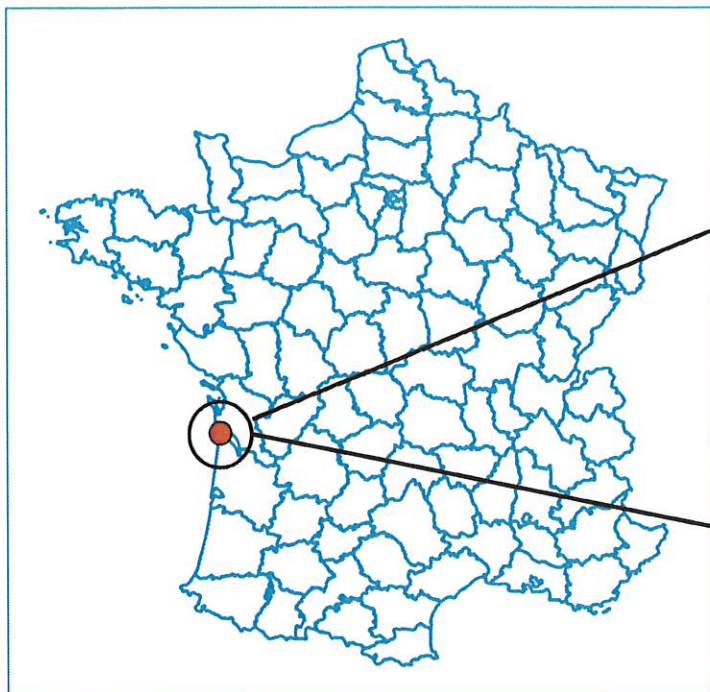
Tableau 1 : Sites Natura 2000 concernés par le projet

Site	Localisation et distance à la zone d'influence	Intérêt écologique (source DREAL Aquitaine)
Zones Spéciales de Conservation		
FR7200678 Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret	Couvre en partie la zone d'influence	Ce site englobe la majeure partie du système dunaire du littoral girondin, défini comme « un relief construit par l'activité éolienne et susceptible de se déplacer et de voir sa forme se modifier sous l'effet des vents ». On nomme « dune littorale » le bourrelet dunaire parallèle à la côte et dominant la plage. En arrière de la dune littorale, s'étendent les « dunes côtières », actuellement couvertes de forêts. Cet ensemble dunaire présente des plantes rares ou protégées, un Intérêt mycologique et entomologique élevé ainsi qu'un intérêt herpétologique avec la présence du Pélobate cultripède et du Lézard ocellé (espèces non IC).
FR7200812 Portion du littoral sableux de la côte aquitaine	Couvre en partie la zone d'influence	La zone fait partie de l'ensemble "côte aquitaine". Elle est formée essentiellement d'une dépression en aspect de "couloir", formée par des sédiments de sables fins à très fins, permettant la circulation de la masse d'eau du plateau aquitain du nord au sud sous l'influence du courant landais du Médoc. La position géographique et les aspects géomorphologiques et hydrodynamiques ont donné à la zone un intérêt halieutique grâce à la présence d'espèces pélagiques (Grand Dauphin et Dauphin commun). C'est également l'aire de fréquentation et de concentration principale de l'Esturgeon au sud de l'estuaire de la Gironde.
FR7200697 Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin	Situé à environ 2800 m à l'est de la zone d'influence	Ce site couvrirait à l'origine 1633 ha sur deux zones. Une zone est située au Nord-Est de la forêt domaniale d'Hourtin au bord du lac d'Hourtin et une zone est située en forêts domaniales de Carcans et Lacanau, à proximité de la Réserve Naturelle du Cousseau. Afin d'assurer une cohérence fonctionnelle des habitats du site avec ceux du site Natura 2000 « Étang et marais de l'arrière dune du littoral girondin », il a été proposé d'étendre le périmètre d'étude à la partie forestière de la Réserve Naturelle du Cousseau. Aujourd'hui, le périmètre couvre plus de 2082 ha de forêt dunaire.
FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin	Situé à environ 4500 m à l'est de la zone d'influence	Le classement Natura 2000 a été motivé par la présence de deux des plus grandes étendues d'eau naturelle de France, les lacs de Carcans-Hourtin et Lacanau. Ces étendues d'eau exceptionnelles ont permis le développement d'une faune (Loutre d'Europe, Fadet des Laïches) et d'une flore spécifique à ces milieux (Lobélie de Dortmann, Littorelle à une fleur, Rossolis à feuilles intermédiaires) qui font la richesse de ce site Natura 2000. Les habitats humides dits « zones humides arrières littorales » structurent le site Natura 2000. Ce sont ces vastes étendus de Roselières à Marisque et de Landes humides qui caractérisent le site, ainsi que les espèces qui s'y développent. La quasi-totalité des habitats communautaires est représenté par des milieux dits « ouverts ». Parmi ces habitats remarquables, on trouve les systèmes landicoles avec majoritairement de la lande hygrophile qui n'est plus présente en Aquitaine que sur quelques sites localisés. De même, l'importante surface de roselière à Marisque (670 ha) est notable. Un autre type d'habitat, cantonné aux rives des étangs, les groupements amphibies, est répartis sur l'ensemble des rives des étangs. Une plus faible proportion est occupée par les boisements de feuillus qui sont des milieux à très fort intérêt patrimonial.

1 Description du projet

Rechargement de sable en pied
de dune au droit du poste de
secours de Carcans Plage
Communauté de Communes
Médoc Atlantique
Novembre 2018

Site	Localisation et distance à la zone d'influence	Intérêt écologique (source DREAL Aquitaine)
Zones de Protection Spéciales		
FR7212017 Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans	Couvre en partie la zone d'influence	Vaste zone marine à forte concentration trophique qui attire poissons pélagiques et avifaune marine. La zone fait partie de l'ensemble " côte aquitaine ". Elle est constituée essentiellement d'une dépression sédimentaire en aspect de "couloir", (sédiments sableux fins à très fins), permettant la circulation de la masse d'eau du plateau aquitain du nord au sud sous l'influence du courant landais du Médoc. Ce courant met la zone sous influence du panache de la Gironde.
FR7210030 Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides	Couvre en partie la zone d'influence	Vaste ensemble dunaire de la façade atlantique, Système de dunes anciennes boisées, marais et étangs bien conservés. Site étendu d'Ouest en est et dans lequel se succède Plage, Dunes modernes et dunes intérieure, forêt résineuse et forêt humide, Marais et étang.



MEDOC
ATLANTIQUE

Communauté de Communes

De l'estuaire à l'océan !

Localisation du projet

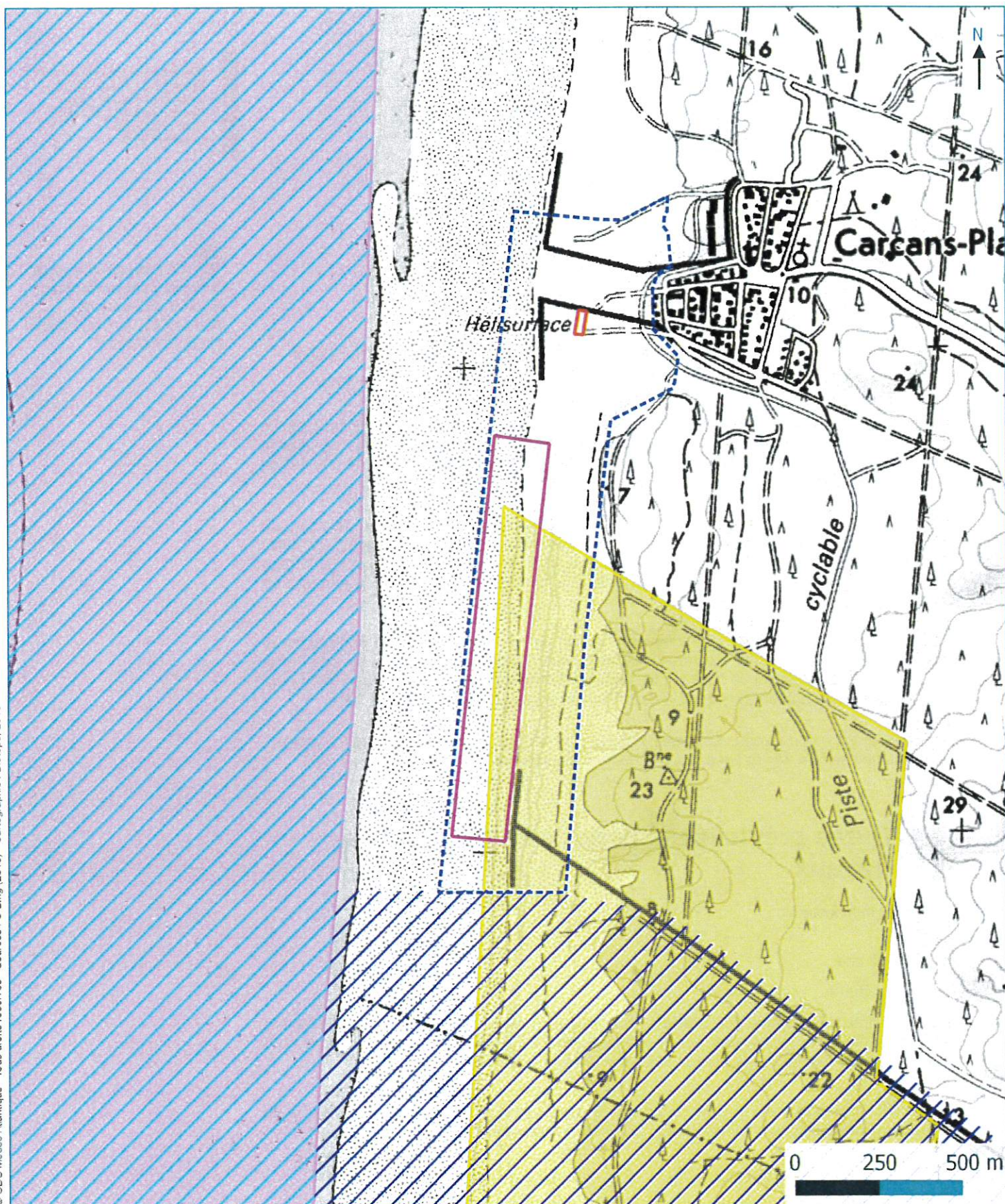
Rechargement en pied de dune au droit du
poste de secours de Carcans plage



Zone d'extraction



Zone de rechargement



MEDOC
ATLANTIQUE
Communauté de Communes
De l'estuaire à l'océan !

Localisation du projet et réseau Natura 2000

Rechargement en pied de dune au droit du
poste de secours de Carcans plage

Zone de Protection Spéciale

- Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans
- Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides

Zone Spéciale de Conservation

- Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret
- Portion du littoral sableux de la côte aquitaine

- Zone d'extraction
- Zone de rechargement
- Zone d'influence

1 Description du projet

3 Étendue du projet

 Cf. Plan de masse de confortement de la dune au droit du poste de secours de Carcans-plage par rechargement

Emprises au sol temporaire et permanente :

- | | |
|---|--|
| ☐ < 100 m ² | ☐ 1 000 à 10 000 m ² (1 ha) |
| ☐ 100 à 1 000 m ² | ☒ > 10 000 m ² (> 1 ha) |

L'emprise du rechargement du merlon de sable à partir du pied de dune est de 20 m (3,5m + 16,5m) de large sur environ 50 m de long soit une emprise au sol de 1000 m². Le volume rechargé potentiel (car dépendant des épisodes de tempêtes hivernales) est de 14 000 m³ au maximum. L'emprise de la zone d'extraction fait environ 10ha.

- Longueur (si linéaire impacté) : La distance entre la zone d'extraction et la zone de rechargement est d'au maximum 1,5 km. Le trajet des tombereaux sera préalablement défini mais réalisé en bas de plage. Dans la mesure du possible, celui-ci s'effectuera sur une largeur d'environ 10m au niveau de la limite sable sec/sable mouillé afin de conférer une meilleure portance aux camions.

- Emprises en phase chantier : La zone d'extraction de 10 ha est située en partie dans le périmètre du site Natura 2000 « Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret ». La zone de rechargement de 1000 m² est située en dehors des périmètres Natura 2000 même si quatre sites Natura 2000 sont situés à des distances comprises entre 500 m et 1 km.

- Aménagement(s) connexe(s) : Le projet ne prévoit pas d'aménagements connexes. L'entrée sur le chantier se fera depuis les accès à la plage déjà présents.

4 Durée prévisible et période envisagée des travaux

• Projet, manifestation :

☒ travail diurne

☐ travail nocturne

• Durée précise si connue : les travaux s'étaleront sur 5 mois au maximum (entre décembre 2018 et avril 2019 inclus) avec des interventions de 2 à 3 jours par opérations (environ 1500 m³ par opération pour reconstituer le merlon en pied de dune).

•

• sur 6 à 9 jours lors de la première intervention puis 2 jours par mois en cas de nécessité de rechargement du merlon de protection (marées de vives-eaux)

• Période précise si connue : Entre le 01 décembre 2018 et le 30 avril 2019

1 Description du projet

Décembre 2018	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Avril 2019
01 S Florence 56	01 M Jour de l'an 56 57	01 V Ella 53 57	01 V Aubin 37 40	01 L Hugues 50 56
02 D Viviane 58 61	02 M Basile 60 63	02 S Pré. du S. 62 66	02 S Charles le Bon 45 50	02 M Sandrine 61 67
03 L François-Xav 64 69	03 J Geneviève 66 69	03 D Blaise 69 73	03 D Guénolé 55 60	03 M Richard 71 76
04 M Barbara 73 77	04 V Odilon 71 74	04 L Véronique 76 78	04 L Casimir 65 70	04 J Isidore 80 83
05 M Gérard 80 83	05 S Edouard 76 78	05 M Agathe 80 82	05 M Olive 74 78	05 V Irène 86 88
06 J Nicolas 85 86	06 D Mélaïne 79 80	06 M Gaston 83 83	06 M Colette 81 83	06 S Marcellin 90 90
07 V Ambroise 87 87	07 L Raymond 80 80	07 J Eugénie 83 82	07 J Félicité 86 87	07 D Jean-Baptiste... 90 90
08 S Immaculée C. 86 85	08 M Lucien 79 78	08 V Jacqueline 81 79	08 V Jean de Dieu 88 88	08 L Julie 88 86
09 D Pierre Fourier 83 80	09 M Alex 76 74	09 S Apolline 77 74	09 S Françoise 88 86	09 M Gautier 83 78
10 L Romanc 78 74	10 J Guillaume 72 69	10 D Arnaud 70 66	10 D Vivien 85 82	10 M Fulbert 74 68
11 M Daniel 71 67	11 V Pauline 66 62	11 L ND de Lourdes 62 58	11 L Rosine 79 74	11 J Stanislas 63 57
12 M JF de Chantal 63 58	12 S Tatiana 59 55	12 M Félix 54 49	12 M Justine 70 65	12 V Jules 51 47
13 J Lucie 54 50	13 D Yvette 52 48	13 M Béatrice 46 43	13 M Rodrigue 59 54	13 S Ida 44
14 V Odile 46 42	14 L Nina 45 43	14 J Valentin 42	14 J Mathilde 49 44	14 D Maxime 44 46
15 S Ninon 40 38	15 M Rémi 42	15 V Claude 43 47	15 V Louise 42	15 L Paterne 52 59
16 D Alice 37 39	16 M Marcel 43 45	16 S Julienne 52 59	16 S Bénédicte 41 44	16 M Benoît-Joseph 67 76
17 L Gaël 41	17 J Roseline 48 53	17 D Alexis 67 76	17 D Patrice 50 58	17 M Anicet 84 91
18 M Gatien 45 50	18 V Prisca 59 65	18 L Bernadette 84 92	18 L Cyrille 66 76	18 J Parfait 97 102
19 M Urban 55 61	19 S Marius 72 79	19 M Gabin 99 105	19 M Joseph 85 93	19 V Emma 105 107
20 J Théophile 67 73	20 D Sébastien 86 92	20 M Amée 110 113	20 M Printemps 100 107	20 S Odette 108 107
21 V Hiver 79 85	21 L Agnès 97 102	21 J Damien 115 115	21 J Clémence 111 114	21 D Pâques 105 101
22 S Françoise-Xav. 89 93	22 M Vincent 105 107	22 V Isabelle 113 110	22 V Léa 115 115	22 L L. de Pâques 97 91
23 D Armand 97 99	23 M Banard 108 108	23 S Lazare 104 98	23 S Victorien 113 109	23 M Georges 85 78
24 L Adèle 100 100	24 J François de S 106 102	24 D Modeste 91 83	24 D Catherine 104 97	24 M Fidèle 70 63
25 M Noël 99 97	25 V C. de Paul 98 92	25 L Roméo 74 65	25 L Annonciation 90 82	25 J Marc 55 48
26 M Etienne 94 90	26 S Paule 86 79	26 M Nestor 57 49	26 M Larissa 73 64	26 V Aïda 41 36
27 J Jean 86 81	27 D Angèle 71 64	27 M Honorine 43 38	27 M Habib 55 47	27 S Zita 32
28 V Innocents 75 70	28 L Thomas d'A 58 52	28 J Roman 36	28 J Gontran 40 35	28 D Valérie 31 32
29 S David 65 61	29 M Gildas 48		29 V Gwladys 32	29 L Catherine 35 39
30 D Roger 58	30 M Martine 46 45		30 S Amédée 31 34	30 M Robert 45 50
31 L Sylvestre 56 55	31 J Marcelle 47 50		31 D Benjamin 39 44	

- ↔ Rechargement 1500 m³ (semaine avant marées de vives-eaux)
- ★ Rechargement d'urgence 1000 m³ (pendant les marées de vives-eaux)

Figure 5 : Fréquence prévisionnelle des travaux de rechargement durant l'hiver 2018-2019

- Fréquence :
 - ☐ chaque année
 - ☐ chaque mois
 - ☒ autre (préciser) :

Le rechargement effectué n'a pas pour vocation à être pérenne ni à être entretenu mais plutôt à être renouvelé au cours de l'hiver en cas de nécessité (destruction potentielle du merlon existant suite aux épisodes de tempêtes entraînant un sapement de la dune). Il doit permettre la protection du poste de secours existant contre le risque d'effondrement.

1 Description du projet

5 Entretien / fonctionnement / rejet

Pour le besoin des travaux, les engins suivants seront mobilisés :

- 1 pelle au niveau de la zone d'emprunt pour l'extraction de sable et le chargement des tombereaux (rendement de 800 m³/j minimum),
- 2 tombereaux de transport effectueront des allers et retours entre la zone de prélèvement et celle de rechargement,
- 1 pelle de régalinge au niveau de la zone de rechargement afin de régaler le sable apporté successivement par les tombereaux et reprofiler le front dunaire.

Le trajet des tombereaux sera préalablement défini. Dans la mesure du possible, celui-ci s'effectuera au niveau de la limite sable sec/sable mouillé afin de conférer une meilleure portance aux camions.

Le contrôle des volumes rechargés sera effectué grâce à des levés topographiques avant et après travaux. Le contrôle sera complété par un comptage des tombereaux déchargeant le sable sur la zone de rechargement.

Les engins seront stockés en haut de plage à la fin de chaque journée ou sur une zone de stockage dédié.

6 Budget

L'estimation prévisionnelle du coût des travaux est de 85 000 € TTC au maximum.

2

Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

Rechargement de sable en pied
de dune au droit du poste de
secours de Carcans Plage
Communauté de Communes
Médoc Atlantique
Novembre 2018

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...). La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation.



Cf. carte :
Localisation du projet et
réseau Natura 2000 (vue
d'ensemble)

- ☐ Rejets dans le milieu aquatique
- ☒ Pistes de chantier, circulation
- ☐ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- ☒ Poussières, vibrations
- ☒ Pollutions possibles
- ☒ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- ☒ Bruits
- ☐ Autres incidences :

La zone d'influence correspond aux zones sur laquelle les emprises et les pollutions pourront avoir lieu. La zone d'influence concernée correspond donc à la zone d'extraction, à la zone de rechargement, à la piste de circulation située entre ces deux zones ainsi que le milieu naturel environnement (estran et milieux dunaires).

3

Etat des lieux de la zone
d'influence

3 Etat des lieux de la zone d'influence

1 État des lieux en termes de protection et d'usage

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permet de déterminer les incidences que peut avoir le projet sur cette zone.

1.1 Protections

Le projet est situé en :

- ☐ Réserve Naturelle Nationale
- ☐ Réserve Naturelle Régionale
- ☐ Parc National
- ☐ Arrêté de protection de biotope
- ☒ Site classé
- ☐ Site inscrit
- ☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection
- ☐ Parc Naturel Régional
- ☒ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- ☐ Réserve de biosphère
- ☐ Site RAMSAR

La zone d'influence concerne le site classé « Étangs girondins » ainsi que la ZNIEFF de type 2 FR720008244 « Dunes littorales entre le Verdon et le Cap Ferret.

Une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux ZICO 00277 « Réserve naturelle de l'Étang de Cousseau et secteur représentatif de marais, dunes boisées et dunes littorales de la côte médocaine » est également concernée.

1.2 Usages

- ☐ Aucun
- ☐ Pâturage / fauche
- ☐ Chasse
- ☒ Pêche
- ☒ Sport & Loisirs (baignade, surf, VTT, sports nautiques etc....)
- ☐ Agriculture
- ☐ Sylviculture
- ☐ Décharge sauvage
- ☐ Perturbations diverses (inondation, incendie...)

3 Etat des lieux de la zone d'influence

- ☐ Cabanisation
- ☐ Construite, non naturelle
- ☐ Autre (préciser l'usage) :

Commentaires : L'activité principale sur la zone du projet concerne la baignade en période estivale. Les autres activités de loisirs sont celles relatives à l'activité nautique (surf, etc.), ou à la pêche.

2 Milieux naturels et espèces

Une expertise des habitats naturels et de la flore a été réalisée en date du 19 septembre 2018 et une expertise de la faune a également été réalisée en date du 25 septembre 2018.

- 1 jour de terrain pour la flore et les habitats naturels
- 1 jour de terrain pour la faune

2.1 Milieux naturels

Le tableau ci-dessous identifie les habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés sur la zone d'influence en fonction de ceux listés dans les Formulaires Standards De Données (FSD) des deux Zones Spéciales de Conservation situées en partie dans la zone d'influence du projet à savoir :

- FR7200678 - Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret
- FR7200812 - Portion du littoral sableux de la côte aquitaine

Tableau 2 : Habitats naturels d'intérêt européen à l'origine de la désignation des sites Natura 2000

Code Natura2000 – intitulé de l'habitat générique (EUR27) <i>Intitulé sur la cartographie</i>	Présent sur la zone d'influence	Site Natura 2000 concerné	Commentaires
1110 – Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine <i>Zones benthiques sublittorales</i>	NON	FR7200812	Cet habitat n'est pas présent sur la zone d'influence.
1140 – Replats boueux ou sableux exondés à marée basse <i>Vasière et bancs de sable sans végétation</i>	OUI	FR7200812	Habitat présent à l'ouest de la dune à l'interface entre les habitats terrestres et les habitats marins sur une superficie de 14,2 ha sur l'aire d'influence du projet. Cette superficie représente environ 2 % de la superficie totale de cet habitat sur l'ensemble du site Natura 2000 FR7200812.
1210 – Végétation annuelle des laisses de mer	OUI	FR7200678	Habitat présent en pied de dune sur les secteurs où les dunes ne sont pas soumises à l'érosion du trait de côte sur une surface de 0,22 ha. Sur les autres secteurs, l'érosion constante ne permet pas le développement des espèces végétales caractéristiques de cet habitat. Cette superficie représente environ 0,04 % de la superficie totale de cet habitat sur l'ensemble du site Natura 2000 FR7200678.

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Rechargement de sable en pied de dune au droit du poste de secours de Carcans Plage
Communauté de Communes
Médoc Atlantique
Novembre 2018

Code Natura2000 – intitulé de l'habitat générique (EUR27) <i>Intitulé sur la cartographie</i>	Présent sur la zone d'influence	Site Natura 2000 concerné	Commentaires
1310 – Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	NON		Cet habitat n'est pas présent sur la zone d'influence.
2110 – Dunes mobiles embryonnaires <i>Dune embryonnaire</i>	OUI	FR7200678	Habitat présent en pied du cordon dunaire dans la partie sud de l'aire d'influence du projet en retrait immédiat des végétations de laisses de mer sur une superficie de 0,21 ha. Cette superficie représente environ 0,7 % de la superficie totale de cet habitat sur l'ensemble du site Natura 2000 FR7200678.
2120 – Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches) <i>Dune mobile atlantique</i>	OUI	FR7200678	Habitat présent sur le cordon dunaire sur toute la partie est de la zone d'influence sur une superficie de 12,72 ha. Cette superficie représente environ 1,2 % de la superficie totale de cet habitat sur l'ensemble du site Natura 2000 FR7200678.
2130 – Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)* <i>Dune grise atlantique</i>	OUI	FR7200678	Habitat présent sur le cordon dunaire sur la partie la plus à l'est de la zone d'influence sur 0,13 ha. Cette superficie représente environ 0,01 % de la superficie totale de cet habitat sur l'ensemble du site Natura 2000 FR7200678.
2170 – Dunes à <i>Salix repens</i> spp. <i>Argentea</i> (<i>Salicion arenariae</i>)	NON	FR7200678	Cet habitat n'est pas présent sur la zone d'influence.
2180 – Dunes boisées des régions atlantiques, continentale et boréale <i>Dune boisée</i>	NON	FR7200678	Cet habitat n'est pas présent sur la zone d'influence.
2190 – Dépressions humides intradunaires	NON	FR7200678	Cet habitat n'est pas présent sur la zone d'influence.
3110 – Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	NON	FR7200678	Cet habitat n'est pas présent sur la zone d'influence.
4030 – Landes sèches européennes	NON	FR7200678	Cet habitat n'est pas présent sur la zone d'influence.

*Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Ci-après sont présentées les photographies des différents types de milieux observés sur la zone d'influence. Ces derniers ont été cartographiés sur cette dernière.

 Cf. carte : Habitats naturels d'intérêt communautaire

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Rechargement de sable en pied
de dune au droit du poste de
secours de Carcans Plage
Communauté de Communes
Médoc Atlantique
Novembre 2018



Vasière et banc de sable sans
végétation



Végétation des laisses de mer (1210)



Dune embryonnaire (2110)



Dune mobile (2120)



Dune mobile déstabilisée (2120)



Dune grise (2130*)

Figure 6 : Habitats naturels sur la zone d'influence, photos prises sur site © Biotope – T. PICHILLOU 2018



0 100 200 m

**MEDOC
ATLANTIQUE**
Communauté de Communes

De l'estuaire à l'océan !

Habitats naturels d'intérêt communautaire en 2018

Rechargement en pied de dune au droit du
poste de secours de Carcans plage

Habitat surfacique (Code EUNIS | Code Natura 2000)

- Dune grise (B1.42 | 2130) * (habitat IC prioritaire)
- Dune mobile (B1.32 | 2120)
- Dune mobile et Dune grise (B1.32x B1.42 | 2120x2130)
- Vasière et banc de sable sans végétation (- | 1140)
- Végétation des laisses de mer et Dune embryonnaire (B1.12x B1.31 | 1210x2110)
- Dune mobile déstabilisée (B1.32 | 2120)
- Végétation des laisses de mer (B1.12 | 1210)

- Zone d'extraction
- Zone de rechargement
- Zone d'influence

3 Etat des lieux de la zone d'influence

2.2 Espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire

Le tableau ci-dessous identifie la faune et la flore d'intérêt communautaire identifiés sur la zone d'influence en fonction de celles listées dans les Formulaires Standards De Données (FSD) et à l'origine de la désignation des sites Natura 2000 présentés dans le tableau suivant.

Les données sur la faune sont issues des données récoltées lors des inventaires terrains réalisés en 2018 ainsi que des différentes sources bibliographiques disponibles (LPO Aquitaine).

Tableau 3 : Faune et flore d'intérêt européen à l'origine de la désignation des sites Natura 2000

Groupe d'espèces	Nom de l'espèce	Présente ou potentielle		Autres informations (Statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'influence par l'espèce...)
Flore	Oseille des rochers (<i>Rumex rupestris</i>)	NON	FR7200678	L'érosion continue du trait de côte ne permet pas le développement des roselières de pied de dune favorables à cette espèce malgré la présence de suintements d'eau douce visibles en pied de dune.
Insectes	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	NON	FR7200678	Aucune observation et aucun habitat favorable n'est présent sur la zone d'influence.
	Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	NON	FR7200678	Aucune observation et aucun habitat favorable n'est présent sur la zone d'influence
Poissons	Esturgeon d'Europe (<i>Acipenser sturio</i>)	NON	FR7200812	Plusieurs observations de l'espèce sont mentionnées dans la bande côtière du site mais en dehors de la zone d'influence.
Mammifères	Grand Dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>)	NON	FR7200812	Seuls des échouages sont répertoriés sur les plages sans qu'aucune observation ne puisse confirmer la fréquentation régulière de la bande côtière par l'espèce et donc de la zone d'influence.
	Marsouin commun (<i>Phocoena phocoena</i>)	NON	FR7200812	Une seule observation répertoriée sur la bande côtière et plusieurs échouages sont notés sur le littoral aquitain mais ne peut être considéré comme présent sur la zone d'influence sauf à titre exceptionnel.
Oiseaux migrateurs réguliers non visés par l'annexe I de la directive européenne « Oiseaux »	Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	OUI	FR7210030	Espèce avérée en migration active durant la période printanière avec 9 individus observés (Letourneau C., in faune Aquitaine, 2018). Espèce considérée comme présente en halte et en transit sur l'estran sableux durant les périodes internuptiales.
	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement malgré des habitats assez favorables à la halte et à la reproduction de l'espèce sur les dunes grises de la zone d'influence. Espèce considérée comme présente en halte, en transit et en reproduction .

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Groupe d'espèces	Nom de l'espèce	Présente ou potentielle		Autres informations (Statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'influence par l'espèce...)
	Avocette élégante (<i>Recurvirostra avosetta</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat spécifiquement favorable à la halte n'a été observé sur la zone d'influence.
	Balbuzard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'a été observé sur la zone d'influence.
	Bécasse des bois (<i>Scolopax rusticola</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'a été observé sur la zone d'influence.
	Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'a été observé sur la zone d'influence.
	Bécassine sourde (<i>Lymnocyptes minimus</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'a été observé sur la zone d'influence.
	Bernache cravant (<i>Branta bernicla</i>)	OUI	FR7210030	Espèce avérée en migration active durant la période postnuptiale avec 300 individus observés (Passerault M., in faune Aquitaine, 2016). Espèce considérée comme présente en transit et en halte sur la zone côtière durant les périodes internuptiales et donc sur la zone d'influence..
	Bihoreau gris (<i>Nycticorax nycticorax</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'a été observé sur la zone d'influence.
	Blongios nain (<i>Ixobrychus minutus</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'a été observé sur la zone d'influence.
	Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. La dune grise peut ponctuellement constituer des habitats de chasse assez favorables à l'espèce en période de reproduction. Espèce considérée comme présente en transit et en alimentation durant les périodes de migration et de reproduction.
	Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. La dune grise peut ponctuellement constituer des habitats de halte assez favorables à l'espèce en période de migration. Espèce considérée comme présente en transit et en halte durant les périodes de migration.

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Groupe d'espèces	Nom de l'espèce	Présente ou potentielle		Autres informations (Statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'influence par l'espèce...)
	Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce n'a été observé sur la zone d'influence.
	Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce n'a été observé sur la zone d'influence.
	Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce n'a été observé sur la zone d'influence.
	Butor étoilé (<i>Botaurus stellaris</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'a été observé sur la zone d'influence.
	Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. La zone côtière peut constituer un habitat assez favorable à la halte ponctuelle de l'espèce sur la zone d'influence. Espèce considérée comme présente en transit et en halte durant les périodes internuptiales
	Canard pilet (<i>Anas acuta</i>)	OUI	FR7210030	Espèce avérée en migration active durant la période prénuptiale avec 13 individus observés (Collectif, in faune Aquitaine, 2018). Espèce considérée comme présente en transit et en halte sur la zone côtière durant les périodes internuptiales et donc sur la zone d'influence.
	Chevalier gambette (<i>Tringa totanus</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. L'estran sableux ne constitue pas un habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce sur la zone d'influence.
	Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. L'estran sableux ne constitue pas un habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce sur la zone d'influence.
	Chevalier sylvain (<i>Tringa glareola</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. L'estran sableux ne constitue pas un habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce sur la zone d'influence.
	Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'a été observé sur la zone d'influence.

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Groupe d'espèces	Nom de l'espèce	Présente ou potentielle		Autres informations (Statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'influence par l'espèce...)
	Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'a été observé sur la zone d'influence.
	Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. La dune grise peut ponctuellement constituer des habitats de chasse assez favorables à l'espèce en période de reproduction. Espèce considérée comme présente en transit et en alimentation durant les périodes de migration et de reproduction.
	Combattant varié (<i>Philomachus pugnax</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. L'estran sableux ne constitue pas un habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce sur la zone d'influence.
	Crabier chevelu (<i>Ardeola ralloides</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte de l'espèce n'a été observé sur la zone d'influence.
	Echasse blanche (<i>Himantopus himantopus</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. L'estran sableux ne constitue pas un habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce sur la zone d'influence.
	Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. La dune grise peut ponctuellement constituer des habitats de chasse et de halte assez favorables à l'espèce en période de reproduction et de migration. Espèce considérée comme présente en transit, en alimentation et en halte durant les périodes de migration et de reproduction.
	Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Les espaces dunaires peuvent s'avérer assez favorables à la halte et à l'alimentation de l'espèce en période intermédiaire. Espèce considérée comme présente en transit, en alimentation et en halte durant les périodes de migration.
	Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Les espaces dunaires peuvent s'avérer assez favorables à la halte et à l'alimentation de l'espèce en période intermédiaire. Espèce considérée comme présente en transit, en alimentation et en halte durant les périodes de migration.
	Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Les espaces dunaires de la zone d'influence

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Groupe d'espèces	Nom de l'espèce	Présente ou potentielle	Autres informations (Statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'influence par l'espèce...)
			sont dépourvus de buissons pouvant fournir des habitats à l'espèce. Espèce considérée comme absente.
	Fou de Bassan (<i>Morus bassanus</i>)	OUI	FR7212017 Environ 6 individus sont observés en activité alimentaire sur la zone côtière durant la période postnuptiale. Jusqu'à 50 individus sont mentionnées localement (Collectif, in faune 17, 2018). Espèce présente en transit, en halte et en alimentation sur la zone d'influence.
	Foulque macroule (<i>Fulica atra</i>)	NON	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat spécifiquement favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Fuligule nyroca (<i>Aythya nyroca</i>)	NON	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat spécifiquement favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Garrot œil d'or (<i>Bucephala clangula</i>)	OUI	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. La zone côtière peut constituer un habitat assez favorable à la halte ponctuelle de l'espèce sur la zone d'influence. Espèce considérée comme présente en transit et en halte durant les périodes internuptiales.
	Goéland brun (<i>Larus fuscus</i>)	OUI	FR7212017 Espèce avérée sur la zone d'influence avec plus de 50 individus observés en période hivernale (Collectif, in faune Aquitaine, 2017). Espèce considérée comme présente en halte, en alimentation et en transit sur la zone côtière et littorale durant les périodes internuptiale.
	Goéland marin (<i>Larus marinus</i>)	OUI	FR7212017 Espèce avérée sur la zone d'influence avec 3 individus observés en période hivernale (Collectif, in faune Aquitaine, 2017). Espèce considérée comme présente en halte, en alimentation et en transit sur la zone côtière et littorale durant les périodes internuptiale et donc sur la zone d'influence.
	Gorge-bleue à miroir (<i>Luscinia svecica</i>)	NON	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Grande aigrette (<i>Egretta alba</i>)	NON	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Grand Cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>)	OUI	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. La zone côtière peut représenter un habitat assez favorable à la halte et à l'alimentation de l'espèce. Espèce considérée comme présente

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Groupe d'espèces	Nom de l'espèce	Présente ou potentielle	Autres informations (Statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'influence par l'espèce...)
			en transit, en halte et en alimentation durant les périodes internuptiales.
	Grand Labbe (<i>Catharacta skua</i>)	OUI	FR7212017 Espèce avérée au niveau de la zone côtière avec 2 individus observés (Labatut S., in faune Aquitaine, 2016). Espèce considérée comme présente en halte, en transit et en alimentation sur la zone côtière durant les périodes internuptiales et donc sur la zone d'influence.
	Grue cendrée (<i>Grus grus</i>)	NON	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Guillemot de Troil (<i>Uria aalge</i>)	NON	FR7212017 Espèce pouvant s'observer sur la zone côtière mais dont les observations concernent uniquement des échouages sur la zone d'influence (Roué S., in faune Aquitaine, 2014).
	Guifette moustac (<i>Chlidonias hybridus</i>)	NON	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Guifette noire (<i>Chlidonias niger</i>)	NON	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Héron garde-bœufs (<i>Bubulcus ibis</i>)	NON	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Héron pourpre (<i>Ardea purpurea</i>)	NON	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Hibou des marais (<i>Asio flammeus</i>)	OUI	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Les dunes à oyat apparaissent assez favorables à la halte de l'espèce. Espèce considérée comme présente en transit, en halte et en alimentation durant les périodes internuptiales.
	Macreuse noire (<i>Melanitta nigra</i>)	OUI	FR7212017 3 individus sont observés sur la zone côtière durant la période postnuptiale. Plus de 100 individus sont parfois notés sur ce secteur (Collectif, in faune Aquitaine, 2017). Espèce présente en transit, en halte et en alimentation sur la zone côtière durant les périodes internuptiales et donc sur la zone d'influence.
	Martin pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	NON	FR7210030 Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Groupe d'espèces	Nom de l'espèce	Présente ou potentielle		Autres informations (Statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'influence par l'espèce...)
	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Oedicnème criard (<i>Burhinus oedicnemus</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Les dunes grises et l'estran sableux peuvent ponctuellement fournir des habitats favorables à la halte de l'espèce. Espèce considérée comme présente en transit et en halte de manière anecdotique durant les périodes internuptiales.
	Oie cendrée (<i>Anser anser</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. La zone côtière peut représenter un habitat assez favorable à la halte ponctuelle de l'espèce. Espèce considérée comme présente en transit et en halte durant les périodes internuptiales.
	Outarde canepetière (<i>Tetrax tetrax</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte de l'espèce n'est présent sur la zone d'influence.
	Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. La dune grise apparaît assez favorable à la halte ponctuelle de l'espèce. Espèce considérée comme présente en transit, en halte et en alimentation durant les périodes internuptiales.
	Pingouin torda (<i>Alca torda</i>)	OUI	FR7212017	Espèce non observée et non connue localement. La zone côtière représente cependant des habitats assez favorables à la présence de l'espèce. Espèce considérée comme présente en transit, en halte et en alimentation sur la zone côtière durant les périodes internuptiales et donc sur la zone d'influence.
	Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	OUI	FR7210030	Espèce avérée dans la dune grise de la zone d'influence en période de reproduction et de migration (Collectif, in faune Aquitaine, 2015). Espèce considérée comme présente en reproduction, en alimentation, en halte et en transit au niveau de la dune grise.
	Pluvier doré (<i>Pluvialis apricaria</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce n'est présent sur la zone d'influence.

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Groupe d'espèces	Nom de l'espèce	Présente ou potentielle		Autres informations (Statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'influence par l'espèce...)
	Plongeon catmarin (<i>Gavia stellata</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. La zone côtière représente cependant des habitats assez favorables à la présence de l'espèce. Espèce considérée comme présente en transit, en halte et en alimentation sur la zone côtière durant les périodes internuptiales et donc sur la zone d'influence.
	Puffin des Baléares (<i>Puffinus puffinus mauretanicus</i>)	OUI	FR7212017	Espèce non observée mais mentionnée localement comptant 2 individus en alimentation à proximité du rivage durant la période postnuptiale (Grisser P., in faune Aquitaine, 2015). Espèce considérée comme présente en halte, en transit et en alimentation au niveau de la zone côtière et donc sur la zone d'influence.
	Pygargue à queue blanche (<i>Haliaeetus albicilla</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. La zone côtière représente des habitats assez favorables à la présence de l'espèce. Espèce considérée comme présente en transit et en alimentation anecdotique sur la zone côtière durant les périodes internuptiales et donc sur la zone d'influence.
	Râle d'eau (<i>Rallus aquaticus</i>)	NON	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. Aucun habitat favorable à la halte n'est noté sur la zone d'influence.
	Sarcelle d'hiver (<i>Anas crecca</i>)	OUI	FR7210030	Espèce non observée et non connue localement. La zone côtière peut constituer un habitat assez favorable à la halte ponctuelle de l'espèce. Espèce considérée comme présente en transit et en halte durant les périodes internuptiales.
	Spatule blanche (<i>Platalea leucorodia</i>)	OUI	FR7210030	Espèce avérée avec 2 individus en migration active durant la période pré-nuptiale (Cardonnel S., in faune Aquitaine, 2009). Aucun habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce n'a été observé sur la zone d'influence. Espèce considérée comme présente en transit durant les périodes internuptiales.
	Sterne naine (<i>Sterna albifrons</i>)	OUI	FR7210030	Espèce avérée avec 1 individu observé en activité alimentaire sur la zone côtière durant la période postnuptiale (Grisser P., in faune Aquitaine, 2015). L'estran sableux peut ponctuellement offrir des habitats favorables à la halte de l'espèce en faible effectif tandis que la zone côtière constitue une zone d'alimentation de faible importance pour l'espèce. Espèce considérée comme présente en transit, en halte

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Groupe d'espèces	Nom de l'espèce	Présente ou potentielle	Autres informations (Statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'influence par l'espèce...)
			et en alimentation durant les périodes internuptiales.
	Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>)	OUI	FR7210030 Espèce avérée avec 17 individus observés durant la période prénuptiale (Daniel G., in faune Aquitaine, 2012). L'estran sableux peut ponctuellement offrir des habitats favorables à la halte de l'espèce en faible effectif tandis que la zone côtière constitue une zone d'alimentation de faible importance pour l'espèce. Espèce considérée comme présente en transit, en halte et en alimentation durant les périodes internuptiales.
	Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>)	OUI	FR7210030 Espèce avérée avec plus de 96 individus observés en migration active durant la période postnuptiale (Cardonnel S., in faune Aquitaine, 2009). Aucun habitat spécifiquement favorable à la halte de l'espèce n'est présent sur la zone d'influence. Espèce considérée comme présente en transit durant les périodes internuptiales.

2.3 Flore patrimoniale

L'aire d'influence est composée de milieux naturels dunaires et de milieux artificiels. **4 espèces végétales patrimoniales** ont été observées sur la zone d'influence.



Cf. carte : Flore protégée

Deux espèces végétales protégées au niveau national ont été identifiées. Il s'agit de la Linaire à feuilles de thym (*Linaria thymifolia*) et de l'Euphorbe péplis (*Euphorbia peplis*).

Les deux autres espèces ne bénéficient pas de statut de protection mais sont déterminantes ZNIEFF en Aquitaine. Il s'agit du Panicaut des dunes (*Eryngium maritimum*) et du Silène de Thore (*Silene uniflora* subsp. *thorei*).

Il faut noter que la Linaire à feuilles de thym se développe sur des sables mobiles. Ainsi, elle a été observée le long des cheminements (caillebotis) donnant accès aux plages.

Tableau 4 : Statuts et enjeux écologiques des espèces végétales protégées présentes dans la zone d'influence

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Nom commun Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux			Habitat d'espèce Population observée sur la zone d'influence	Enjeu écologique	
	Europe	France	Régional	Départemental	LRN	LRR			Dét. ZNIEFF
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Euphorbe péplis <i>Euphorbia peplis</i>	-	X	-	-	VU	-	X	Végétation des laisses de mer Espèce présente sur la façade atlantique, méditerranéenne et corse. En Aquitaine, cette espèce n'est connue que de 9 mailles (source OBV). 9 individus ont été observés sur la zone d'influence. Espèce très rare sur la zone d'influence. Cette population est nouvelle pour la côte médocaine. Elle est localisée au sud de la zone d'influence en pied de dune.	Très fort
Linaire à feuilles de thym <i>Linaria thymifolia</i>	-	X	-	-	NT	-	X	Dune mobile Espèce présente sur la façade atlantique entre les Landes et la Charente-Maritime. Espèce bien présente sur le cordon dunaire médocain. 321 individus ont été observés sur la zone d'influence. Il s'agit uniquement des individus observés entre le pied de dune et les premiers mètres en arrière du front d'érosion de la dune. Cela ne reflète pas la population totale présente sur la zone d'influence. Cette espèce est présente sur les bordures des accès à la plage, en bordure du front d'érosion, sur la dune mobile déstabilisée et au sein de la dune mobile.	Fort
Silène de Thore <i>Silene uniflora subsp. thorei</i>	-	-	-	-	-	-	X	Dune mobile Espèce présente sur la façade atlantique des Pyrénées-Atlantiques au sud de la Vendée. Espèce présente sur le cordon dunaire de la pointe du médoc puis au nord du bassin d'Arcachon. La population observée sur la zone d'influence ne compte que 5 individus. Cette espèce est présente sur les secteurs de dune mobile déstabilisés.	Fort
Panicaut des dunes <i>Eryngium maritimum</i>	-	-	-	-	-	-	X	Dune embryonnaire et mobile Espèce présente sur l'ensemble de la façade maritime française. Espèce très abondante sur l'ensemble du cordon dunaire médocain. La population observée sur la zone d'influence est très importante. Cette espèce est présente à la fois en pied de dune et sur l'ensemble du cordon dunaire. Elle est ainsi présente sur le faciès d'effondrement de la dune.	Faible

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Trois espèces exotiques ont été identifiées sur la zone d'influence. L'une d'entre elle est considérée comme envahissante avérée. Il s'agit du Sporobole tenace (*Sporobolus indicus*) qui fréquente les bordures des chemins et cheminements qui parcourent la zone d'influence. Les deux autres sont considérées comme envahissantes potentielles. Il s'agit du Yucca (*Yucca gloriosa*) et de la Griffe de sorcière (*Carpotrotus* sp.) Ces deux espèces sont localisées sur le cordon dunaire.



Euphorbe péplis



Linaire à feuilles de thym



Silène de Thore



Panicaut maritime

Figure 8 : Espèce végétales protégées sur la zone d'influence, photos prises sur site © Biotope – T. PICHILLOU 2018



MEDOC
ATLANTIQUE
Communauté de Communes

De l'estuaire à l'océan !

Flore patrimoniale et exotique en 2018

Rechargement en pied de dune au droit du
poste de secours de Carcans plage

Flore exotique

- ▲ Griffes de sorcière (EEE potentielle)
- ▲ Sporobole tenace (EEE avérée)
- ▲ Yucca (EEE potentielle)

Flore patrimoniale

- Euphorbe péplis (Dét ZNIEFF ; VU | PN)
- Linaire à feuilles de thym (Dét ZNIEFF ; NT | PN)
- Panicaut des dunes (Dét ZNIEFF)
- Silène de Thore (Dét ZNIEFF)

- Zone d'extraction
- Zone de rechargement
- Zone d'influence

4

Incidences du projet

4 Incidences du projet

1 Incidences du projet sur les sites Natura 2000

- Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Le projet entraîne l'altération d'un seul habitat naturel d'intérêt communautaire. Il s'agit de l'habitat 1140 « replats boueux ou sableux exondés à marée basse » sur une surface de 14,2 ha potentiels (la zone d'extraction potentielle est largement supérieure à ce qui va être réellement prélevé).

Il entraîne également l'altération de 1km de replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140) sur une bande de 10 m correspondant à la bande de roulement des engins.

Cet habitat est représenté à hauteur de 720 ha à l'échelle du site FR 7200812 « Portion du littoral sableux de la côte aquitaine » et le projet n'impacte que 2 % de la surface totale de cet habitat à l'échelle du site Natura 2000. Cet habitat a une forte capacité de résilience et de reconstitution du fait des apports sableux par la dérive littorale nord-sud estimée à plus de 800 000 m³/an. De plus, il est largement représenté sur l'ensemble du littoral atlantique. L'incidence des travaux peut donc être considérée comme non significative pour cet habitat naturel d'intérêt communautaire compte tenu des surfaces impactées et de la résilience de cet habitat.

De plus, le renforcement du pied de dune au droit du poste de secours permettra de protéger également la dynamique naturelle des habitats dunaires situés en retrait à savoir les habitats d'intérêt communautaire 2120 « Dune mobile » et 2130* « Dune grise » (habitat d'intérêt communautaire prioritaire)

Pour la faune d'intérêt communautaire, les habitats impactés par les travaux ne concernent que la faune terrestre, il n'y a donc aucune incidence vis-à-vis de la destruction d'habitats d'espèce pour les mammifères marins et les poissons. Pour les oiseaux, les habitats impactés ne correspondent pas à des zones de stationnement ou de nourrissage, aucune incidence n'est donc à prévoir pour ce groupe faunistique concernant la destruction d'habitat d'espèces. Les travaux sont prévus en hiver ce qui permet d'éviter la période la plus sensible (nidification) pour l'avifaune au regard des habitats présents de leurs fonctionnalités.

- Destruction ou perturbation d'espèces et/ou perturbations possibles des espèces ; incidences dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) :

L'emprise du projet est en partie sur un site Natura 2000 ou à proximité immédiate de sites Natura 2000. Le projet sera donc susceptible d'entraîner des perturbations sur les espèces, en phase chantier, dans sa zone d'influence. Toutefois, compte tenu des habitats impactés (plage fréquentée), de la durée des travaux (durée très courte, uniquement de jour une seule fois par mois) et la date de réalisation de ces derniers (période hivernale permettant d'éviter la période de nidification de l'avifaune), le projet ne remettra pas en cause la fonctionnalité du site Natura 2000 pour ces espèces. En effet, sa principale fonction étant une zone de transit ou de repos ponctuelles en migration.

Afin de limiter ces incidences en phase de fonctionnement, le maître d'ouvrage veillera à ne pas créer de nouvelles zones d'accès à la plage et utiliser celles existantes.

2 Incidences du projet sur la flore protégée

Aucune espèce de flore protégée n'est située sur l'emprise du rechargement ou sur la zone d'extraction.

Toutefois, des stations de flore patrimoniale sont situées à proximité immédiate de la zone de rechargement. Un balisage de ces stations devra être effectué par un botaniste avant le démarrage du chantier afin de s'assurer de leur préservation. Un écologue chantier s'assurera ensuite durant toute la durée des travaux de la préservation de celles-ci.

En respectant ces préconisations, aucune destruction d'individus de flore protégée ne sera donc induite par le projet.

5

Conclusion

5 Conclusion

En raison de la nature du projet, les travaux envisagés et la durée de ces derniers, le rechargement du pied de dune au droit du poste de secours de Carcans plage n'est pas susceptible de porter atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000. Il n'a pas à faire l'objet en conséquence d'une évaluation complète de ses incidences (article L. 414-4 du Code de l'Environnement).

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative ?

☒ NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

☐ OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Les incidences du projet sur les sites Natura 2000 sont négligeables et ne remettent pas en cause la fonctionnalité des habitats et l'état de conservation des espèces d'intérêts communautaires.

A (lieu) : <i>Soulac sur Mer</i>	Signature : <i>26/11/2018</i>
Le (date) :	<i>Alutet</i>

Communauté de Communes Médoc Atlantique
Siège
9 rue Mal d'Ornano
SOULAC/MER
33780

6

Bibliographie

6 Bibliographie

ANIOTSBEHERE J.-C. (2012) – Flore de Gironde. Mémoires de la Société Linnéenne de Bordeaux, Tome 13, Bordeaux. 746 p.

BIOTOPE (2016) - Rechargement des plages Nord-Médocaines, volet « faune, flore, milieux naturels » de l'étude d'impact valant document d'incidences sur Natura2000. Communauté de communes de la Pointe du Médoc – ARTELIA.

CAILLON A. & LAVOUÉ M., (2016) – Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine. Version 1.0 – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 33 pages.

COSTE H. (1900-1906) - Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes, 3 tomes. Nouveau tirage 1998. Librairie scientifique et technique Albert Blanchard, Paris. [I] : 416 p., [II] : 627 p., [III] : 807 p.

DUSAK F. & PRAT D. (coord) (2010) – Atlas des Orchidées de France. Biotope, Mèze, Collection Parthénope ; Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 400 p.

INPN (2018) – Formulaire standard de données du site FR7200677 Estuaire de la Gironde.

INPN (2018) – Formulaire standard de données du site FR7200678 Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret.

INPN (2018) – Formulaire standard de données du site FR7200812 Portion du littoral sableux de la côte aquitaine.

INPN (2018) – Formulaire standard de données du site FR7200697 Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin

INPN (2018) – Formulaire standard de données du site FR7200681 Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin

INPN (2018) – Formulaire standard de données du site FR7212017 Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans

INPN (2018) – Formulaire standard de données du site FR7210030 Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides

JAUZEIN P. & TISON J.M. (2007) – Flore méditerranéenne française. Document de travail non publié. Version du 03 mai 2007. 446 p.

TISON J.-M. & DE FOUCAULT B. (coords.) (2014) – Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze. 1196 p.

• Sites Internet :

Observatoire de la Biodiversité végétale en Nouvelle-Aquitaine. Dispositif public d'observation de la flore sauvage des régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin : <http://www.ofsa.fr/>. Dernière consultation le 06/11/2018.

Faune Aquitaine. <https://www.faune-aquitaine.org/> (dernière consultation le 06/11/2018)

SI Flore. Dispositif cartographique centralisant l'ensemble des observations validées par les experts des conservatoires botaniques sur l'ensemble du territoire français : http://siflore.fcba.fr/?cd_ref=&r=metro. Dernière consultation le 12/09/2018.



Annexes

- A Annexe 1, Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 intercepté par le projet FR7200678 « Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret »

**Annexe 1, Formulaire Standard de Données du site
Natura 2000 intercepté par le projet FR7200678
« Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave
au Cap Ferret »**



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200678 - Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR7200678	1.3 Appellation du site Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 31/10/2007	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 11/10/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033259490&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,24129°

Latitude : 44,70679°

2.2 Superficie totale

5995 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

32%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
33	Gironde	68 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
33097	CARCANS
33193	GRAYAN-ET-L'HOPITAL
33203	HOURTIN
33214	LACANAU
33236	LEGE-CAP-FERRET
33300	NAUJAC-SUR-MER
33333	PORGE (LE)
33514	SOULAC-SUR-MER
33540	VENDAYS-MONTALIVET
33541	VENSAC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<u>1210</u> Végétation annuelle des laissés de mer		541,35 (9 %)		M	B	C	B	B
<u>2110</u> Dunes mobiles embryonnaires		29,8 (0,5 %)		M	A	C	B	B
<u>2120</u> Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)		707 (11,75 %)		M	A	C	B	B
<u>2130</u> Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	X	1108 (18,42 %)		M	A	C	B	B
<u>2170</u> Dunes à <i>Salix repens</i> spp. <i>argentea</i> (<i>Salicion arenariae</i>)		0,48 (0,01 %)		M	C	C	C	C
<u>2180</u> Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale		3598 (59,82 %)		P	A	C	B	B
<u>2190</u> Dépressions humides intradunaires		1 (0,02 %)		M	C	C	C	C
<u>3110</u> Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sabonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)		0,38 (0,01 %)		M	C	C	C	C
<u>4030</u> Landes sèches européennes		0,6 (0,01 %)		P	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative »; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative ».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	M	C	B
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	M	C	B
P	1441	Rumex rupestris	p			i	P	M	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstersms = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site						Motivation		
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.	Autres catégories		
			Min	Max		C R V P	IV	A	B	C
A		Triturus helveticus			i	R				D
A		Triturus marmoratus			i	R	X	X		X
A		Alytes obstetricans			i	R				X
A		Pelobates cultripes			i	R				X
R		Lacerta lepida			i	R				X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², blemates = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	39 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N17 : Forêts de résineux	59 %

Autres caractéristiques du site

Système de dunes vives et boisées.

Vulnérabilité : Surfréquentation de la dune.
Assèchement et comblement des dépressions intradunaires humides.

4.2 Qualité et importance

Vaste ensemble dunaire de la façade atlantique. Présence de plantes rares ou protégées.
Intérêts mycologiques et entomologiques élevés.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	K01.01	Erosion		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
N	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine privé de l'état	%
Etablissement public	1 %

4.5 Documentation

Document d'Objectifs du site

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	7 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	30 %
39	Forêt de protection	30 %
21	Forêt domaniale	80 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	LAMELLE	+	0%
11	CAP FERRET	*	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DDTM33 - Unité nature

Adresse : Cité administrative - Rue Jules Ferry 33090 Bordeaux Cedex

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☒ Oui Nom : Document d'objectifs du site Natura 2000 - Dunes du littoral
gironardin de la Pointe de Grave au Cap-Ferret
Lien :
[http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/
DREAL/ficheinfo/?Code=FR7200678&Rubrique=DH](http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/ficheinfo/?Code=FR7200678&Rubrique=DH)

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'Objectifs du site

- A Annexe 2, Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 intercepté par le projet FR7200812 « Portion du littoral sableux de la côte aquitaine »

**Annexe 2, Formulaire Standard de Données du site
Natura 2000 intercepté par le projet FR7200812
« Portion du littoral sableux de la côte
aquitaine »**



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200812 - Portion du littoral sableux de la côte aquitaine

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type	1.2 Code du site	1.3 Appellation du site
B (pSIC/SIC/ZSC)	FR7200812	Portion du littoral sableux de la côte aquitaine
1.4 Date de compilation	1.5 Date d'actualisation	
30/06/2008	30/09/2008	
1.6 Responsables		

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/06/2008



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 10/01/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 31/12/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031854019&dateTexte=>

Explication(s) :

Mise à jour partielle du FSD en Janvier 2018 : qualité des données (faute d'informations qualifiées P-Médiocre ou DD-Données Insuffisantes)

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,33389°

Latitude : 45,12°

2.2 Superficie totale

50619 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
33	Gironde	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

Golfe de Gascogne et côtes ibériques (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site				
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C			
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale	
<u>1110</u> Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine		14768,5 (29,12 %)		P	A		C	B	B
<u>1140</u> Replats boueux ou sableux exondés à marée basse		720,17 (1,42 %)		P	B		C	B	B

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative »; D = « Présence non significative ».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15$ %; B = $15 \geq p > 2$ %; C = $2 \geq p > 0$ %.
- Conservation : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Moyenne / réduite ».
- Evaluation globale : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	Cons.	Isol.
F	1101	<i>Acipenser sturio</i>	w	Min	Max	i	C	DD	B	B	C
F	1101	<i>Acipenser sturio</i>	c			i	C	DD	B	B	C
M	1349	<i>Tursiops truncatus</i>	c			i	P	DD	C	B	C
M	1351	<i>Phocoena phocaena</i>	c			i	P	DD	C	B	C

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple) ; M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple) ; DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
M		<i>Delphinus delphis</i>			I	P	X				X	
M		<i>Globicephala melas</i>			I	P	X				X	
R		<i>Dermochelys coriacea</i>			I	R	X		X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : I = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfeniales = Femelles reproductrices , cmates = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fsterms = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : Les mammifères marins :

Les mammifères marins sont vulnérables à cause de la pêche (captures accidentelles).

Les reptiles :

Le plus vulnérable des reptiles est la Tortue luth. Elle a tendance à confondre les macros déchets d'origine plastique avec les méduses qui sont sa principale source d'alimentation, ce qui peut les conduire à la mort par occlusion du système digestif.

Risques de captures accidentelles d'Esturgeon, de tortues ou de mammifères marins liées à l'activité de pêche.

4.2 Qualité et importance

La zone fait partie de l'ensemble " côte aquitaine". Elle est formée essentiellement d'une dépression en aspect de "couloir", formée par des sédiments de sables fins à très fins, permettant la circulation de la masse d'eau du plateau aquitain du nord au sud sous l'influence du courant landais du Médoc. Ce courant met la zone sous influence du panache de la Gironde. La position géographique et les aspects géomorphologiques et hydrodynamiques ont donné à la zone un intérêt halieutique grâce à la présence d'espèces pélagiques.

Au large, la présence de sédiments meubles accredit la thèse de l'existence d'une connectivité étroite entre le large et le littoral girondin par des apports de sable des dunes des plages grâce à l'effet de la houle. Ces dunes présentent un intérêt communautaire dans la région par la qualité de la faune et de la flore qu'elles hébergent.

L'habitat de dune hydraulique permet la conservation de l'écosystème dunaire terrestre qui se situe en continuité.

C'est l'aire de fréquentation et de concentration principale de l'esturgeon au sud de l'estuaire de la Gironde. C'est une zone de concentration trophique très favorable à de nombreux poissons pélagiques

Le site se trouve à proximité d'une zone de fréquentation régulière de Grands dauphins et présente une zone de fréquentation régulière de Dauphins communs (alimentation).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	F02	Pêche et récolte de ressources aquatiques		I



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

Arbault, S., Lacroix, N. Aires de ponte de la sardine, du sprat et de l'anchois dans le golfe de Gascogne et sur le plateau celtique résultats de 6 années d'étude. Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes 35 (1), 1971. 35-56p

Allen, G. Modélisation biophysique pour la prévision du recrutement - Couplage stochastique d'un modèle individu-centré de croissance larvaire avec un modèle hydrodynamique 3D pour développer un indic de recrutement de l'anchois dans le golfe de Gascogne. Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, 2004. 184p

Allen, ?, Castaing, P. Carte de répartition des sédiments superficiels sur le plateau continentale. Echelle ?. Université Bordeaux I, 1977.

Bellec, V. Evolution morphostructurale et morphosédimentaire de la plate forme aquitaine depuis le néogène. Université Bordeaux I, 2003. 294p

Bouchet, J-M. Carte de sédimentologie du sud Gascogne au 1/250000. Ifremer - Arcachon, 1969-1979.

Bouchet, J-M. Carte de Biosédimentologie du sud Gascogne au 1/250000. Ifremer-Arcachon, 1969-1979

Castelle, B. Modélisation de l'hydrodynamique sédimentaire au-dessus des barres sableuses soumises à l'action de la houle : application à la côte Aquitaine. Université Bordeaux I, 2004. 351p

Cirac, P., Berné, S., Castaing, P., Weber, O. Processus de mise en place et d'évolution de la couverture sédimentaire superficielle de la plate forme nord-aquitaine. Oceanologica Acta, 1999. 663-686p

Duguy, R., Morinière, P., Meunier, A. Synthèse et analyse des observations éparses et des échouages de tortues marines sur les côtes atlantiques de France en 2003 - 2004 - 2005. Aquarium de la Rochelle, avril 2006. 23p

Duguy, R., Morinière, P., Meunier, A. Observations des tortues marines en 2003. Annales de la société des sciences naturelles, 2004. 361-366p

Duguy, R., Morinière, P., Meunier, A. Observations des tortues marines en 2004. Annales de la société des sciences naturelles, 2005. 461-466p

Duguy, R., Morinière, P., Meunier, A. Observations des tortues marines en 2005. Annales de la société des sciences naturelles, 2006. 607-611p

Duguy, R., Morinière, P., Meunier, A. Observations des tortues marines en 2006. Annales de la société des sciences naturelles, 2007. 695-698p

Fossecave, P. La sole commune (*Solea solea* L.) et son exploitation dans le golfe de Gascogne depuis 1998 - Une espèce stratégique pour nombreux ports de la façade AGLIA. AGLIA - IMA sud aquitaine, 2005. 94p

Junquera, S. Pêche de l'anchois (*Engraulis encrasicolus*) dans le Golfe de Gascogne et sur le littoral atlantique de la Galice depuis 1920 - Variations quantitatives. Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes 48 (3-4), 1984. 10p

Kacher, M. Le merlu du golfe de Gascogne et de la mer celtique : Croissance répartition spatiale et bathymétrie, écologie alimentaire et assemblages. Université du Littoral - Côte d'Opale, 2004. 200p

Kurc, G., Vincent, A. Variation saisonnières de la situation thermique du golfe de Gascogne en 1967. Revues travaux de l'institut des pêche maritime, 1969. 79-96p

Letaconnoux, R. Note sur la fréquence de la distribution des captures d'esturgeons (*Acipenser sturio* L.) dans le Golfe de Gascogne. Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes 25 (3), 1961. 253-261p

L'Herrou, R. Etude biologique de la sardine du golfe de Gascogne et du plateau Celtique. Revues travaux de l'institut des pêche maritime, 1971. 455-473p

Massé, J. Campagne Pelgas 06 (30 avril - 31 mai 2006). Ifremer, 2006. 3p

Mauvais, J-L., Goamisson, R. Etat de l'environnement sur la façade atlantique. Ifremer, 1999. 140p

Pecquerie, L. Modélisation bionérgétique de la croissance du développement et de la reproduction d'un petit pélagique : l'anchois du golfe de Gascogne. Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, 2007. 235p

Quero, J-C., Vayne, J-J. Le maigre, *argyrosomus regius* (asso, 1801)(pisces, perciformes, sciaenidae) du golfe de Gascogne et des eaux plus septentrionales. Revues travaux de l'institut des pêche maritime, 1985. 35-66p



Ridoux, V. Cartes de répartitions des mammifères marins. Centre de Recherche sur les Mammifères Marins, 2007
Rochard, E., Lepage, M., Meauzé, L., Identification et caractérisation de l'aire de répartition marine de l'esturgeon européen *Acipenser sturio* à partir de déclarations de captures. *Aquat. Living Resou.*, 1997. 101-109p
Spitz, J., Rousseau, Y., Ridoux, V. Diet overlap between harbour porpoise and bottlenose dolphin: An argument in favour of interference competition for food?. *Estuarine Coastal and Shelf Science*, 2006. 259 -270p
Spitz, J., Richard, E., Meynier, L., Pusineri, C., Ridoux, V. Dietary plasticity of the oceanic striped dolphin, *Stenella coeruleoalba*, in the neritic waters of the Bay of Biscay. *Journal of sea research*, 2006. 309-320p
Vincent, A. La variation de la situation thermique dans le golfe de Gascogne en 1969 et 1970. *Revue travaux de l'institut des pêche maritime*, 1973. 5-13p
Vincent, A., Kurc, G. Les variations de la situation thermique dans le golfe de Gascogne et leur incidence sur l'écologie et la pêche de la sardine en 1968. *Revue travaux de l'institut des pêche maritime*, 1969. 203-212p

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : X 0 X

Courriel :

Organisation : Agence Française pour la Biodiversité

Adresse : 1-3 rue Fondaudège, CS 21227 33074 BORDEAUX

Courriel : guillaume.paquignon@afbiodiversite.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐ Oui



☒ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne : Patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne.

Zones d'entraînement aérien très basse altitude, zone de largage de
de bouées acoustiques et d'artifices.

cibles sous marines,

Activités d'essais stratégiques (zone d'essais du CELM)

Zones de survol pour les essais de missiles avec environnement
électromagnétique potentiellement dense .

Surface : Patrouilles opérationnelles de surveillance nautique,

Zones d'entraînement commandos marine et armée de terre, transit,
mouillage de bâtiments militaire

activités et

Zone de patrouille en liaison avec les essais de missiles, retombées
possibles d'objets ou d'engins en cas de difficultés rencontrées lors
des essais avec environnement électromagnétique potentiellement

dense.

Sous marine : Zones d'entraînement commandos marine et armée de terre,

Emissions sonar,

Zone d'opérations de guerre des mines

Zone d'activité sous-marine.

Action de l'état en mer : Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction
d'explosifs

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer
la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense,
d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne
pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.

- A Annexe 3, Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 intercepté par le projet FR7212017 « Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans »

**Annexe 3, Formulaire Standard de Données du site
Natura 2000 intercepté par le projet FR7212017
« Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans »**



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7212017 - Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6
6. GESTION DU SITE	6

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR7212017

1.3 Appellation du site

Au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans

1.4 Date de compilation

29/02/2008

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 08/12/2009



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000021508991

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,33389°

Latitude : 45,12°

2.2 Superficie totale

50716 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
33	Gironde	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site				
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C			
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale	

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site							Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C				
				Min	Max		C/I/R/V/P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.		
B	A384	<i>Puffinus puffinus mauretanicus</i>	C			i	R		A	C	B	A		
B	A016	<i>Morus bassanus</i>	w			i	C		C	B	C	B		
B	A016	<i>Morus bassanus</i>	C			i	C		C	B	C	B		
B	A065	<i>Melanitta nigra</i>	w			i	R		B	B	C	A		
B	A175	<i>Catharacta skua</i>	w			i	C		B	B	C	B		
B	A183	<i>Larus fuscus</i>	w			i	C		B	B	C	B		
B	A187	<i>Larus marinus</i>	w			i	C		B	B	C	B		
B	A199	<i>Uria aalge</i>	w			i	C		B	B	C	B		
B	A200	<i>Alca torda</i>	w			i	C		B	B	C	B		



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Vaste zone marine à forte concentration trophique qui attire poissons pélagiques et avifaune marine.

Vulnérabilité : Risques de pollutions et de collisions accidentelles liées au trafic maritime, naufrage de pétroliers

4.2 Qualité et importance

La zone fait partie de l'ensemble " côte aquitaine ". Elle est constituée essentiellement d'une dépression sédimentaire en aspect de "couloir", (sédiments sableux fins à très fins), permettant la circulation de la masse d'eau du plateau aquitain du nord au sud sous l'influence du courant landais du Médoc. Ce courant met la zone sous influence du panache de la Gironde. La position géographique et les aspects géomorphologiques et hydrodynamiques du secteur donnent à la zone un intérêt halieutique grâce à la concentration d'espèces pélagiques .

L'avifaune marine et la faune pélagique exploitent ces ressources trophiques aux différentes saisons, en particulier à l'automne et en hiver qui voient le regroupement de nombreuses espèces de passage, ou hivernantes, comme le Puffin des baléares.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

Castège I. et Hemery G.(à paraître) Répartition en mer et évolution de l'abondance des oiseaux marins et cétacés dans le golfe de Gascogne, MNHN



Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
90	Autre protection	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- ☒ Non

6.3 Mesures de conservation

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne : Patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne.

Zones d'entraînement aérien très basse altitude, zone de largage de cibles sous marines, de bouées acoustiques et d'artifices.

Activités d'essais stratégiques (zone d'essais du CELM)

Zones de survol pour les essais de missiles avec environnement électromagnétique potentiellement dense .



Surface : Patrouilles opérationnelles de surveillance nautique,
Zones d'entraînement commandos marine et armée de terre, transit, activités et mouillage
de bâtiments militaire;
Zone de patrouille en liaison avec les essais de missiles, retombées
possibles d'objets ou d'engins en cas de difficultés rencontrées lors
des essais avec environnement électromagnétique potentiellement dense

Sous marine : Zones d'entraînement commandos marine et armée de terre,
Emissions sonar,
Zone d'opérations de guerre des mines
Zone d'activité sous-marine.

Action de l'état en mer : Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction
d'explosifs

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer
la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense,
d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne
pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.

- A Annexe 4, Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 intercepté par le projet FR7210030 « Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides »

Annexe 4, Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 intercepté par le projet FR7210030 « Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides »



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7210030 - Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR7210030	1.3 Appellation du site Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides
1.4 Date de compilation 31/12/1998	1.5 Date d'actualisation 31/01/2006	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/03/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000637644

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,14694°

Latitude : 45,03833°

2.2 Superficie totale

3920 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
33	Gironde	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
33097	CARCANS
33214	LACANAU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site				
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A/B/C/D	A/B/C			
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale	

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site										Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.		Qualité des données	A B C D Pop.	A B C						
				Min	Max		C R V P				Cons.	Isol.	Glob.				
B	A338	<i>Lanius collurio</i>	r	4	10	p	P			C	C	C	C				
B	A338	<i>Lanius collurio</i>	c			i	P			C	C	C	C				
B	A379	<i>Emberiza hortulana</i>	c			i	P			C	C	C	C				
B	A001	<i>Gavia stellata</i>	w	1	1	i	P			C	C	C	C				
B	A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	w	5	30	i	P			C	C	C	C				
B	A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	r	6	15	p	P			C	C	C	C				
B	A021	<i>Botaurus stellaris</i>	w	1	1	i	P			C	C	C	C				
B	A022	<i>Ixobrychus minutus</i>	r	1	2	p	P			C	C	C	C				
B	A023	<i>Nycticorax nycticorax</i>	c			i	P			C	C	C	C				



B	A024	Ardeola ralloides	c						i	P		C	C	C	C	C
B	A025	Bubulcus ibis	c						i	P		C	C	C	C	C
B	A026	Egretta garzetta	w	1	10				i	P		C	B	C	B	B
B	A026	Egretta garzetta	c	10	50				i	P		C	B	C	B	B
B	A027	Egretta alba	w	1	2				i	P		C	C	C	C	C
B	A027	Egretta alba	r	2	2				p	P		C	C	C	C	C
B	A029	Ardea purpurea	c						i	P		C	C	C	C	C
B	A030	Ciconia nigra	c	2	13				i	P		C	C	C	C	C
B	A031	Ciconia ciconia	c	1	1				i	P		C	C	C	C	C
B	A034	Platalea leucorodia	c						i	P		C	C	C	C	C
B	A043	Anser anser	c	5	300				i	P		C	C	C	C	C
B	A046	Branta bernicla	c						i	P		C	C	C	C	C
B	A052	Anas crecca	w	1000	4700				i	P		C	C	C	C	C
B	A053	Anas platyrhynchos	w	250	300				i	P		C	C	C	C	C
B	A053	Anas platyrhynchos	r	20	20				p	P		C	C	C	C	C
B	A054	Anas acuta	w	1	305				i	P		C	C	C	C	C
B	A060	Aythya nyroca	c						i	P		C	C	C	C	C
B	A067	Bucephala clangula	c						i	P		C	C	C	C	C
B	A072	Pernis apivorus	r	1	5				p	P		C	C	C	C	C
B	A073	Milvus migrans	r	15	15				p	P		C	C	C	C	C
B	A073	Milvus migrans	c	100	500				i	P		C	C	C	C	C
B	A074	Milvus milvus	c	10	50				i	P		C	B	C	C	B
B	A075	Haliaeetus albicilla	c						i	P		C	C	C	C	C



B	A080	<u>Circus gallicus</u>	r	2	2	p	P		C	C	C	C
B	A080	<u>Circus gallicus</u>	c	1	10	i	P		C	C	C	C
B	A081	<u>Circus aeruginosus</u>	w	8	10	i	P		C	C	C	C
B	A081	<u>Circus aeruginosus</u>	r	3	5	p	P		C	C	C	C
B	A081	<u>Circus aeruginosus</u>	c	10	50	i	P		C	C	C	C
B	A082	<u>Circus cyaneus</u>	w	2	2	i	P		C	C	C	C
B	A082	<u>Circus cyaneus</u>	c	10	50	i	P		C	C	C	C
B	A084	<u>Circus pygargus</u>	c			i	P		C	C	C	C
B	A094	<u>Pandion haliaetus</u>	c	2	10	i	P		C	C	C	C
B	A098	<u>Falco columbarius</u>	w	1	2	i	P		C	C	C	C
B	A098	<u>Falco columbarius</u>	c	10	50	i	P		C	C	C	C
B	A103	<u>Falco peregrinus</u>	c			i	P		C	C	C	C
B	A118	<u>Rallus aquaticus</u>	r			i	P		C	C	C	C
B	A125	<u>Fulica atra</u>	w			i	P		C	C	C	C
B	A125	<u>Fulica atra</u>	c			i	P		C	C	C	C
B	A127	<u>Grus grus</u>	w	150	200	i	P		C	C	C	C
B	A127	<u>Grus grus</u>	c	200	1000	i	P		C	C	C	C
B	A128	<u>Tetrax tetrax</u>	c	1	10	i	P		C	C	C	C
B	A131	<u>Himantopus himantopus</u>	c	20	50	i	P		C	C	C	C
B	A132	<u>Recurvirostra avosetta</u>	c	1	10	i	P		C	C	C	C
B	A133	<u>Burhinus oedipnemus</u>	c	1	10	i	P		C	C	C	C
B	A140	<u>Pluvialis apricaria</u>	w	5	10	i	P		C	C	C	C
B	A140	<u>Pluvialis apricaria</u>	c	50	100	i	P		C	C	C	C



B	A142	<i>Vanellus vanellus</i>	r	4	6	p	P		C	C	C	C	C
B	A151	<i>Philomachus pugnax</i>	c	1	10	i	P		C	C	C	C	C
B	A152	<i>Lymnocyrtus minimus</i>	w			i	P		C	C	C	C	C
B	A153	<i>Gallinago gallinago</i>	w	10	50	i	P		C	C	C	C	C
B	A153	<i>Gallinago gallinago</i>	c	10	150	i	P		C	C	C	C	C
B	A155	<i>Scolopax rusticola</i>	w			i	P		C	C	C	C	C
B	A155	<i>Scolopax rusticola</i>	r	1	1	p	P		C	C	C	C	C
B	A155	<i>Scolopax rusticola</i>	c			i	P		C	C	C	C	C
B	A162	<i>Tringa totanus</i>	c	30	60	i	P		C	C	C	C	C
B	A166	<i>Tringa glareola</i>	c	50	100	i	P		C	C	C	C	C
B	A168	<i>Actitis hypoleucos</i>	c	10	20	i	P		C	C	C	C	C
B	A193	<i>Sterna hirundo</i>	c			i	P		C	C	C	C	C
B	A195	<i>Sterna albifrons</i>	c	10	10	i	P		C	C	C	C	C
B	A196	<i>Chlidonias hybridus</i>	c	1	10	i	P		C	C	C	C	C
B	A197	<i>Chlidonias niger</i>	c	50	100	i	P		C	C	C	C	C
B	A222	<i>Asio flammeus</i>	c			i	P		C	C	C	C	C
B	A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	r	50	100	p	P		C	C	C	C	C
B	A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	c			i	P		C	C	C	C	C
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>	w			i	P		C	C	C	C	C
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>	r	1	5	p	P		C	C	C	C	C
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>	c	50	100	i	P		C	C	C	C	C
B	A246	<i>Lullula arborea</i>	r	20	20	p	P		C	C	C	C	C
B	A246	<i>Lullula arborea</i>	c			i	P		C	C	C	C	C



B	A255	<i>Anthus campestris</i>	r	5	5	p	P			C	C	C	C
B	A255	<i>Anthus campestris</i>	c			i	P			C	C	C	C
B	A272	<i>Luscinia svecica</i>	c	1	5	i	P			C	C	C	C
B	A302	<i>Sylvia undata</i>	w			i	P			C	C	C	C
B	A302	<i>Sylvia undata</i>	r	2	10	p	P			C	C	C	C
B	A302	<i>Sylvia undata</i>	c			i	P			C	C	C	C

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice).
- Unité : i = individu, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², biemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			CI/RI/P	IV	V	A	B	C
B	25	<u>Cettia cetti</u>			i	P			X		X	
B	25	<u>Acrocephalus scirpaceus</u>			i	P			X		X	
B	25	<u>Emberiza schoeniclus</u>			i	P			X		X	
B		<u>Falco subbuteo</u>			i	P						
B		<u>Accipiter gentilis</u>			i	P						
B		<u>Accipiter nisus</u>			i	P						
B		<u>Coturnix coturnix</u>			i	P						



Date d'édition : 13/07/2018
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://nnp.mnhn.fr/site/natura2000/FR7210030>

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsters = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	3 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	20 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	7 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N17 : Forêts de résineux	49 %
N19 : Forêts mixtes	10 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Site étendu d'Ouest en est et dans lequel se succède Plage, Dunes modernes et dunes intérieure, forêt résineuse et forêt humide, Marais et étang.

Vulnérabilité : Surfréquentation de la dune, gestion des eaux des étangs, Assèchement naturel des zones humides intradunaires.

4.2 Qualité et importance

Vaste ensemble dunaire de la façade atlantique, Système de dunes anciennes boisées, marais et étangs bien conservés.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------



4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	%
13	Terrain acquis par un département	%
36	Réserve naturelle nationale	100 %
39	Forêt de protection	%
21	Forêt domaniale	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Etang du Cousseau	=	60%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	ETANG DU COUSSEAU	=	100%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐ Oui



☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☒ Non

6.3 Mesures de conservation

